

Nom de l'établissement : Institut national de la recherche scientifique								Page 1 de 5	
								Date : 2010-05-05	
I. Éléments d'information			II. Observations et prévisions						
INDICATEURS									
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Voir Annexe «A»	
<b>Clientèle étudiante</b>									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	320,0	336,5	312,4	330,4	349,7	353,0	Excluant les étudiants au postdoctorat
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	600	624	584	622	687	697	Incluant les stagiaires, libres et postdoctorats
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	525	568	527	543	549	560	Étudiants maîtrise et doctorat
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	87,5%	91,0%	90,2%	87,3%	79,9%	80,3%	Ligne 5 divisée par ligne 2
7	Effectif étudiant étranger	n	100	121	140	137	156	171	Étudiants étrangers maîtrise et doctorat
8	Effectif étudiant étranger	%	19,0%	21,3%	26,6%	25,2%	28,4%	30,5%	Ligne 14 divisée par ligne 12
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	75	59	39	41	69	81	81 inscrits au système IDE - 103 séjours en 2009
11	Résidents en médecine	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	
<b>Professeurs</b>									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	9	6	4	9	5	1	
13	Nombre de professeurs (total)**	n	156	154	155	154	155	152	4 départs en 2009-2010 (dont 3 retraites)
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	149	146	149	148	147	143	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	7	8	6	6	8	9	
14	Nombre de chargés de cours	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	L'INRS n'emploie pas de chargés de cours
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	1,5	1,5	1,3	1,4	1,5	1,3	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	L'INRS n'emploie pas de chargés de cours
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	L'INRS n'offre pas de cours du premier cycle
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	3,4	3,7	3,4	3,5	3,5	3,7	
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	2,1	2,2	2,0	2,1	2,3	2,3	
20	Cours donnés par les professeurs	%	98%	98%	94%	93%	91%	91%	Statut quo à 2008-09 - absence des données réelles à ce jour
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	nsp	L'INRS n'emploie pas de chargés de cours
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	2%	2%	6%	7%	9%	9%	Enseignants contractuels - Statut quo à 2008-09 - absence des données réelles à ce jour
* = ne s'applique pas à l'INRS									
** = excluant les invités									

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE  
L'ÉDUCATION

Déposé le : 27 août 2010

No. : CCE-029

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

Nom de l'établissement : Institut national de la recherche scientifique								Page 2 de 5	
								Date : 2010-05-05	
I. Éléments d'information								III. Remarques	
INDICATEURS									
Recherche									
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	\$	13 288 239	9 841 028	17 623 009	19 441 473	12 875 422	8 751 945	
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI*	\$	0	101 368	211 438	379 945	1 383 542	2 644 688	
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	\$	24 634 707	23 458 962	22 807 088	21 664 454	26 041 666	26 802 206	
26	Contrats de recherche	\$	7 057 482	5 587 531	4 531 495	6 321 609	9 772 252	7 153 499	
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	\$	6 153 506	6 374 505	5 872 044	5 823 761	5 295 854	5 370 051	
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	299 870	255 839	301 756	307 971	314 125	286 629	Revenus moyens par professeur ayant obtenu un financement
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	738 236	468 620	1 174 867	1 495 498	1 430 602	972 438	
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	172 271	161 786	156 213	146 381	174 776	192 822	
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	121 681	99 777	90 630	91 618	150 342	115 379	
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	150	152	149	154	155	149	Professeurs réguliers et PSO
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	18	21	15	13	9	9	Professeurs réguliers et PSO
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	143	145	146	148	149	139	Professeurs réguliers et PSO
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	58	56	50	69	65	62	Professeurs réguliers et PSO
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	16%	14%	10%	13%	20%	17%	= Contrats / Subv. FCI + Autres subventions + Contrats **
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	39%	37%	34%	45%	42%	42%	= Nombre de professeurs ayant un contrat / Nombre de profs rég. et PSO
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	96%	99%	96%	100%	100%	98%	
	Nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)		156	154	155	154	155	152	

\* Avant 2005-2006, l'INRS ne présentait pas de demande au Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI.

\*\* Totalise 21 % si on exclut les revenus de la FCI

Nom de l'établissement : Institut national de la recherche scientifique													Page 3 de 5		
													Date : 2010-05-05		
I. Éléments d'information			II. Observations et prévisions												
INDICATEURS															
		Unité	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>															
31	Persévérance après 1 an	%	<i>L'INRS n'offre pas de programmes de formation au 1er cycle</i>												
32	Diplomation après 6 ans	%													
<b>Diplomation par secteur au baccalauréat</b>															
33	Santé (total)	%	<i>L'INRS n'offre pas de programmes de formation au 1er cycle</i>												
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
34	Sciences pures et appliquées (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
35	Sciences sociales (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
36	Éducation (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
37	Droit (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
39	Ensemble des secteurs (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>															
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	74%	72%	75%	84%	75%	84%	68%	68%	78%	À partir de 2006, les cohortes n'ont pas 4 ans			
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	74%	72%	78%	86%	77%	86%	68%						À partir de 2004, les cohortes n'ont pas 6 ans
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	53%	54%	63%	71%	83%						À partir de 2002, les cohortes n'ont pas 8 ans		

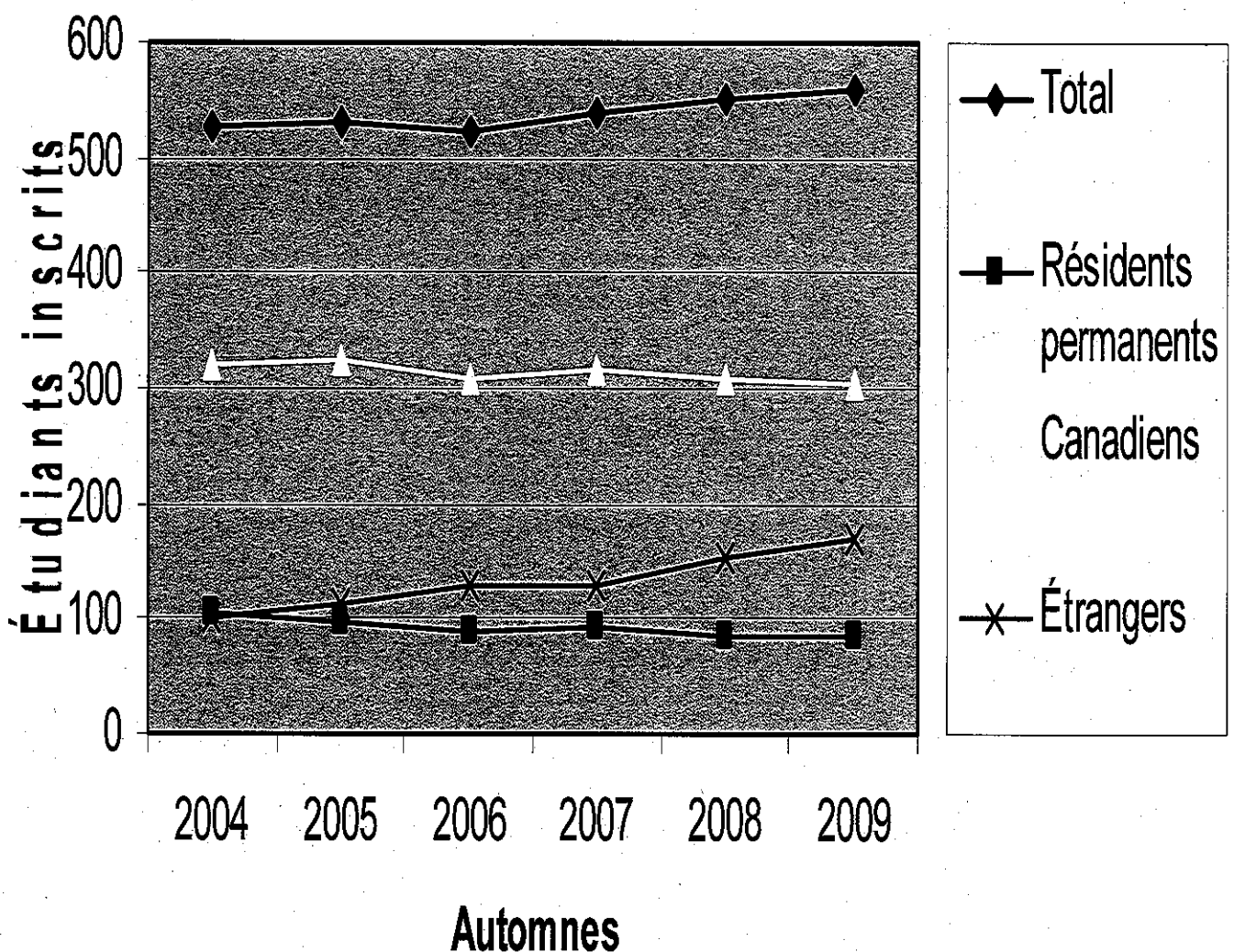
Nom de l'établissement : Institut national de la recherche scier								Page 4 de 5	
								Date : 2010-05-05	
I. Éléments d'information								III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES									
								Budget révisé	
								Budget révisé	
								Unité	
								2004-2005	
								2005-2006	
								2006-2007	
								2007-2008	
								2008-2009	
								2009-2010	
Fonds de fonctionnement									
A. Revenus									
43	Subvention du MELS	k\$	41 373 619	42 339 000	41 972 037	41 015 774	43 109 168	44 601 059	Incluant la part des frais indirects de recherche du MELS
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	706 424	738 574	635 758	904 841	1 112 695	1 011 615	Pour 2009, le réel sera plus élevé
	a) Droits de scolarité	k\$	600 912	595 225	571 239	640 518	853 154	797 315	Pour 2009, le réel sera plus élevé
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	78 405	117 724	39 755	223 868	211 319	163 342	
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	0	0	0	0	0	0	
	d) Cotisations des étudiants	k\$	21 540	21 065	19 755	35 115	42 658	45 735	
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	5 567	4 560	5 009	5 339	5 563	5 223	Ex: frais d'admission, généraux et afférents. Pour 2009, le réel sera plus élevé
45	Autres revenus	k\$	13 545 833	15 009 984	19 132 194	19 754 456	18 573 138	18 061 775	
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	0	0	0	0	0	0	
	b) Ventés externes	k\$	6 919 798	7 789 459	9 127 102	10 722 885	9 421 189	8 903 978	Ex: revenus de services, d'analyse, location d'espaces
	c) Autres revenus	k\$	6 626 035	7 220 525	10 005 092	9 031 571	9 151 949	9 157 797	Ex: frais indirects de recherche fédéraux, recouvrements de coûts indirects
46	Total des revenus	k\$	55 625 876	58 087 558	61 739 989	61 675 070	62 795 001	63 674 449	
B. Dépenses									
47	Salaires	k\$	29 536 552	30 155 622	30 579 008	30 955 767	31 988 398	33 927 067	
48	Avantages sociaux	k\$	4 858 896	5 408 555	5 571 547	5 819 928	5 078 574	5 199 127	Pour 2009, montant difficile à planifier sera certainement plus élevé au réel.
49	Autres dépenses	k\$	19 938 564	19 413 729	22 815 863	24 382 534	25 727 406	24 526 342	Ex : bourses, fournitures et matériels, serv. publics et contractuels
50	Total des dépenses	k\$	54 334 012	54 977 906	58 966 418	61 158 229	62 794 378	63 652 537	
51	Résultat de l'exercice	k\$	1 291 864	3 109 652	2 773 571	516 841	623	21 913	
Fonds avec restrictions									
A. Revenus									
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	8 081 969	11 917 006	10 876 360	6 145 562	8 329 600	11 525 606	
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	20 737 448	19 045 056	27 786 375	23 383 997	22 724 200	17 085 132	
54	Autres revenus	k\$	12 572 422	13 623 100	17 008 814	16 904 440	19 676 674	16 744 776	Ex: transferts universitaires, revenus d'intérêts
55	Total des revenus	k\$	41 391 839	44 585 162	55 671 549	46 433 999	50 730 474	45 355 514	
B. Dépenses									
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	10 839 061	10 914 286	10 501 359	10 578 832	11 347 164	13 975 595	
57	Autres dépenses	k\$	40 243 751	42 261 056	46 198 395	34 560 136	39 383 274	31 379 936	Ex: appareils et outillages, fournitures et mat., serv. contractuels
58	Total des dépenses	k\$	51 082 812	53 175 341	56 699 753	45 138 968	50 730 438	45 355 531	
59	Résultat de l'exercice	k\$	-9 690 973	-8 590 179	-1 028 204	1 295 031	36	-17	

Nom de l'établissement : Institut national de la recherche scientifique								Page 5 de 5
								Date : 2010-05-05
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
INDICATEURS		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Autres objets								
60	Professeurs invités *		125	128	114	125	123	100
61	Moyenne annuelle des octrois externes, par professeur-chercheur financé (Subventions, contrats sans FCIMELS)		211 281 \$	191 085 \$	183 480 \$	188 277 \$	231 058 \$	227 891 \$
* Les professeurs invités comprennent les collaborateurs externes qui dirigent ou codirigent des étudiants gradués.								

**ANNEXE «A»**

Automnes	2004		2005		2006		2007		2008		2009	
<b>Maîtrise</b>	<b>291</b>	<b>100%</b>	<b>275</b>	<b>100%</b>	<b>234</b>	<b>100%</b>	<b>236</b>	<b>100%</b>	<b>251</b>	<b>100%</b>	<b>244</b>	<b>100%</b>
Résidents permanents	48	16%	42	15%	29	12%	28	12%	26	10%	27	11%
Canadiens	206	71%	196	71%	169	72%	169	72%	176	70%	166	68%
Étrangers	37	13%	37	13%	36	15%	39	17%	49	20%	51	21%
<b>Doctorat</b>	<b>238</b>	<b>100%</b>	<b>257</b>	<b>100%</b>	<b>291</b>	<b>100%</b>	<b>304</b>	<b>100%</b>	<b>299</b>	<b>100%</b>	<b>316</b>	<b>100%</b>
Résidents permanents	58	24%	54	21%	60	21%	66	22%	59	20%	57	18%
Canadiens	115	48%	127	49%	139	48%	148	49%	133	44%	139	44%
Étrangers	65	27%	76	30%	92	32%	90	30%	107	36%	120	38%
<b>Total</b>	<b>529</b>	<b>100%</b>	<b>532</b>	<b>100%</b>	<b>525</b>	<b>100%</b>	<b>540</b>	<b>100%</b>	<b>550</b>	<b>100%</b>	<b>560</b>	<b>100%</b>
Résidents permanents	106	20%	96	18%	89	17%	94	17%	85	15%	84	15%
Canadiens	321	61%	323	61%	308	59%	317	59%	309	56%	305	54%
Étrangers	102	19%	113	21%	128	24%	129	24%	156	28%	171	31%

## Évolution clientèle étudiante maîtrise et doctorat



I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2009*								
		1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>o</sup> cycle		3 <sup>o</sup> cycle		TOTAL		Total
		Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres**	Doctorat	Autres**	Grades	Autres**	
<b>Hommes</b>										
70	Santé	n		19		30		49	0	49
71	Sciences pures et appliquées	n		70		131		201	0	201
72	Sciences sociales	n		28		23		51	0	51
73	Education	n						0	0	0
74	Droit	n						0	0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n						0	0	0
76	Plurisectoriel	n						0	0	0
77	<b>Ensemble des secteurs</b>	n		117	15	184	6	301	21	322
<b>Femmes</b>										
80	Santé	n		41		42		83	0	83
81	Sciences pures et appliquées	n		45		63		108	0	108
82	Sciences sociales	n		41		27		68	0	68
83	Education	n						0	0	0
84	Droit	n						0	0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n						0	0	0
86	Plurisectoriel	n						0	0	0
87	<b>Ensemble des secteurs</b>	n		127	21	132	14	259	35	294
<b>Total</b>										
90	Santé	n		60	0	72	0	132	0	132
91	Sciences pures et appliquées	n		115	0	194	0	309	0	309
92	Sciences sociales	n		69	0	50	0	119	0	119
93	Education	n		0	0	0	0	0	0	0
94	Droit	n		0	0	0	0	0	0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n		0	0	0	0	0	0	0
96	Plurisectoriel	n		0	0	0	0	0	0	0
97	<b>Ensemble des secteurs</b>	n		244	36	316	20	560	56	616

\* Excluant les stagiaires postdoctoraux \*\* "Autres" = étudiants libres et stagiaires



**INRS**  
Université d'avant-garde

**Rapport 2008-2009  
sur la performance et les perspectives  
de développement de l'INRS**

**Présenté dans le cadre de la Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau universitaire**

**Le 14 septembre 2009**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'INRS : UNIVERSITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> CYCLES.....</b>	<b>4</b>
<b>2. LA RECHERCHE .....</b>	<b>6</b>
2.1 La performance en recherche .....	8
2.2 Les partenariats .....	10
<b>3. LA FORMATION.....</b>	<b>12</b>
3.1 La clientèle étudiante .....	13
3.2 Les taux de réussite et la durée des études .....	14
3.3 Les mesures d'encadrement des étudiants .....	16
3.4 Les diplômés de l'INRS .....	18
<b>4. SUIVI DU RAPPORT 2007-2008 ET PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>20</b>
4.1 Le développement de la recherche .....	20
4.2 Le recrutement.....	24
4.3 L'internationalisation .....	24
4.4 L'évolution de la programmation de l'INRS en matière de formation .....	25
4.5 La valorisation des résultats de la recherche.....	25
<b>5. LE FINANCEMENT .....</b>	<b>26</b>
5.1 Terrains et bâtiments – Frais indirects de la recherche .....	26
5.2 Projets d'investissement.....	27
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>27</b>
<b>7. SOMMAIRE DES DONNÉES .....</b>	<b>29</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2004-2009) .....	9
Graphique 2. Répartition des diplômés de l'INRS selon le statut d'activité.....	19

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Le personnel de l'INRS (1 <sup>er</sup> juin 2009) .....	5
Tableau 2. La clientèle de l'INRS .....	6
Tableau 3. Les sources de revenu de l'INRS (2008-2009).....	6
Tableau 4. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2004-2009).....	9
Tableau 5. Moyenne annuelle des octrois externes, par professeur-chercheur financé (2004-2009).....	10
Tableau 6. Les programmes de formation à l'INRS.....	13
Tableau 7. Évolution de la population en formation à l'INRS.....	14
Tableau 8. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne .....	14
Tableau 9. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne .....	15
Tableau 10. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de doctorat par cohorte d'automne .....	16
Tableau 11. Les diplômes décernés, depuis la création de l'INRS, selon le centre de recherche .	18
Tableau 12. Évolution des diplômes décernés par l'INRS, de 2004 à 2009, selon le genre de programme .....	18
Tableau 13. Statut d'activité (6 octobre 2008) selon le centre .....	19
Tableau 14. Temps pour l'obtention du premier emploi à temps complet selon le moment d'obtention du diplôme.....	20
Tableau 15. Sommaire des données .....	29

Le présent document fait état de la performance de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en 2008-2009 de même que de ses perspectives de développement, et ce, conformément à la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

## **1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'INRS : UNIVERSITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> CYCLES**

Créé en 1969, l'INRS émane d'une décision gouvernementale reposant sur un concept novateur axé sur l'accomplissement d'une recherche et d'une formation scientifique dans le cadre d'une mission universitaire tout en l'ordonnant au développement culturel, économique et social du Québec. L'INRS se caractérise par la spécificité de sa mission, basée sur la recherche et la formation d'une main-d'œuvre hautement spécialisée aux cycles supérieurs et orientée vers le développement social, économique et culturel du Québec.

À titre de constituante à vocation spécifique de l'Université du Québec, « *l'INRS a pour objet la recherche fondamentale et appliquée, les études de cycles supérieurs et la formation de chercheurs. Dans le cadre de cet objet et tout en poursuivant les finalités propres de la recherche universitaire, l'Institut doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il œuvre*<sup>1</sup> ». Fort de cette mission, l'INRS a toujours eu pour priorité de structurer sa force d'intervention autour de thématiques importantes choisies en fonction de problématiques déterminantes pour le développement du Québec.

Au cours des dernières années, l'INRS a procédé à des restructurations importantes l'amenant à se doter de quatre centres œuvrant dans des secteurs de recherche plus intégrée et rejoignant les préoccupations sociales liées à la formation aux cycles supérieurs et à la recherche universitaire. Cette réorganisation en quatre centres a permis à l'INRS d'atteindre des masses critiques professorales dans des créneaux de recherche prioritaires pour la société québécoise, soit : les ressources hydriques et terrestres (Centre Eau Terre Environnement), les matériaux de pointe, les nanosciences et les nanotechnologies, la photonique, les télécommunications et l'énergie (Centre Énergie Matériaux Télécommunications), les sciences sociales (Centre Urbanisation Culture Société) et la santé (Centre INRS–Institut Armand-Frappier).

L'évolution de la programmation de l'INRS est inspirée par les besoins actuels et futurs du Québec. La recherche qui s'effectue à l'INRS est réalisée en étroite association avec des partenaires de différents milieux et l'approche multidisciplinaire de problématiques concrètes et souvent complexes caractérise le contexte dans lequel les professeurs-chercheurs de l'INRS évoluent. Ce contexte n'est pas étranger à la qualité de la formation offerte aux étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, aux stagiaires de recherche et aux stagiaires postdoctoraux qui poursuivent des études à l'INRS.

---

<sup>1</sup> Lettres patentes de l'INRS émises le 20 janvier 1999.

À l'INRS, le noyau de la recherche est thématique, et ce, depuis la création de l'Institut, ayant comme unité de base les laboratoires regroupant des professeurs-chercheurs et toute une équipe de professionnels, techniciens, assistants, à laquelle se greffent bon nombre d'étudiants. La formation et la recherche sont intimement liées; l'implication des étudiants de maîtrise et de doctorat de même que des stagiaires postdoctoraux dans les équipes de recherche est l'essence même de la formation et fait partie intégrante de la recherche menée à l'INRS.

L'INRS se distingue également par le contexte particulier dans lequel s'inscrit la tâche de ses professeurs-chercheurs. En effet, leurs fonctions se situent dans le cadre des activités d'une institution universitaire qui a d'abord une mission de recherche orientée vers le développement culturel, économique et social du Québec. De plus, les professeurs-chercheurs de l'Institut œuvrent dans des centres de recherche et de formation thématiques, multidisciplinaires et sectorielles, en collaboration directe avec des partenaires des secteurs public, parapublic et privé. Leurs activités sont balisées par une *règle d'exclusivité de service*. L'engagement entier des professeurs-chercheurs, nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'INRS, assure la contribution pleine et entière de tous les professeurs-chercheurs aux objectifs de l'INRS et est garant de sa performance. L'INRS a adopté l'exclusivité d'emploi comme règle de fonctionnement dès ses débuts en vue d'optimiser la dynamique de travail en équipe qui caractérise le mode de fonctionnement de chacun des centres de recherche.

La collectivité de l'INRS représente plus de 500 personnes œuvrant à la recherche et à la formation ainsi qu'à l'administration de l'institution et près de 700 étudiants inscrits aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, de même qu'en stage postdoctoral. De plus, l'INRS accueille à l'été une soixantaine d'étudiants-stagiaires de 1<sup>er</sup> cycle.

**Tableau 1. Le personnel de l'INRS (1<sup>er</sup> juin 2009)**

<b>Professeurs-chercheurs*</b>	155
<b>Associés de recherche</b>	38
<b>Professionnels</b>	148
<b>Techniciens</b>	128
<b>Employés de bureau</b>	89
<b>Total</b>	<b>558</b>

\* Aux 155 professeurs-chercheurs s'ajoutent 77 professeurs-chercheurs honoraires, émérites et associés, qui contribuent aux activités de recherche et de formation de l'INRS.

**Tableau 2. La clientèle de l'INRS**

	<b>NOMBRE D'INSCRITS À L'AUTOMNE 2008</b>	<b>ÉTUDIANTS ÉQUIVALENTS À TEMPS COMPLET 2008-2009</b>
<b>Étudiants réguliers</b>	549	319,3
<b>Étudiants stagiaires et libres</b>	69	30,4
<b>Stagiaires postdoctoraux</b>	69	Ne s'applique pas*
<b>Total</b>	<b>687</b>	<b>349,7</b>

\* Les stagiaires postdoctoraux ne sont pas comptabilisés dans les étudiants équivalents à temps complet aux fins de financement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Tel que l'illustre le tableau 3, l'INRS affiche des revenus totaux de près de 114 millions de dollars pour 2008-2009, dont 38 % proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

**Tableau 3. Les sources de revenu de l'INRS (2008-2009)<sup>1</sup>**

<b>Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport</b>	43,1 M\$	(38 %)
<b>Octrois de recherche (subventions et contrats)</b>	50,7 M\$	(45 %) <sup>2</sup>
<b>Autres sources</b>	19,7 M\$	(17 %) <sup>3</sup>
<b>Revenus totaux</b>	<b>113,5 M\$</b>	<b>(100 %)</b>

## 2. LA RECHERCHE

Au cours de la dernière décennie, la recherche universitaire a connu des transformations majeures tant au niveau de son organisation, de ses modes de financement que des objectifs socio-économiques et culturels qu'elle poursuit. Ces transformations ont amené de nouvelles façons de faire dans un contexte où la recherche multidisciplinaire prend davantage d'importance et vise, de plus en plus, à répondre aux besoins socio-économiques et politiques. Ce nouveau contexte de la recherche oblige les universités à favoriser le regroupement des chercheurs et les alliances interinstitutionnelles. Par ailleurs, les coûts de la recherche, en termes de ressources humaines et d'infrastructures nécessaires, sont accrus de façon significative par l'envergure des projets de recherche et l'ensemble des fonctions spécialisées connexes qui s'y rattachent. Cet état de fait a amené l'INRS à faire des choix

<sup>1</sup> Ces données sont tirées des états financiers (non vérifiés) en date du 31 mai 2009. Elles portent sur la période de juin 2008 à mai 2009 inclusivement.

<sup>2</sup> Ce montant de 50,7 millions de dollars est composé des sommes obtenues par l'INRS au cours de l'exercice (i.e. les sommes encaissées des organismes subventionnaires et les sommes facturées dans le cas des contrats de recherche).

<sup>3</sup> Les autres sources de revenu comprennent, notamment, les droits de scolarité, les ventes externes, les revenus de location et les frais indirects de recherche (excluant la part du MELS).

stratégiques et à se positionner quant à son développement en misant sur une recherche poursuivant des préoccupations sociétales.

**LE CENTRE ÉNERGIE MATÉRIAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS (ÉMT)** concentre ses activités de recherche dans les secteurs stratégiques des télécommunications, de la photonique, de la nanoscience et des énergies durables. Plus de 60 millions de dollars ont été octroyés en infrastructures aux chercheurs du Centre Énergie Matériaux Télécommunications au cours des dix dernières années, principalement par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Valorisation-Recherche Québec (VRQ), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et des partenaires industriels. Capitalisant sur ses infrastructures uniques au Canada et sur le caractère multidisciplinaire de ses professeurs-chercheurs, le Centre est à même d'accroître son impact à la fois scientifique et technologique dans des secteurs clés pour le développement économique du Québec qui incluent les axes de recherche suivants :

- réseaux de télécommunications et communications sans fil;
- traitement de signaux multimédias;
- nanotechnologies et ingénierie des composants / systèmes radio fréquence et photonique;
- photonique ultrarapide;
- matériaux et systèmes énergétiques décentralisés (comme les piles à combustible).

**LE CENTRE EAU TERRE ENVIRONNEMENT (ETE)** contribue au développement durable des ressources hydriques et terrestres dans le respect de l'environnement. Les professeurs-chercheurs du Centre œuvrent principalement dans les domaines de l'hydrologie et la gestion des eaux de surface, la biogéochimie et les problématiques de contamination, la géodynamique des ressources naturelles et de l'environnement ainsi que l'assainissement, la décontamination et la réhabilitation environnementale. Grâce à leur approche multidisciplinaire et à leur expérience acquise tant en laboratoire que sur le terrain, les professeurs-chercheurs du Centre sont en mesure d'aborder des problématiques complexes telles que le réchauffement climatique ou les risques environnementaux reliés à la pollution. Les principaux axes de recherche dans lesquels les professeurs du Centre mènent leurs travaux sont les suivants :

- risques environnementaux liés aux aléas naturels et à la contamination;
- impacts et adaptation liés aux changements climatiques et aux événements extrêmes;
- gestion intégrée des ressources (hydriques et minérales) et aménagement du territoire;
- technologie de réhabilitation des milieux urbains et naturels.

**LE CENTRE INRS–INSTITUT ARMAND-FRAPPIER (IAF)** contribue aux efforts québécois de recherche, de formation et de transfert technologique dans le domaine de la santé humaine, animale et environnementale. S'appuyant à la fois sur des modèles expérimentaux et des analyses épidémiologiques, les recherches en toxicologie et en biotechnologie environnementales menées par les professeurs-chercheurs du Centre visent à identifier et à caractériser les effets des polluants environnementaux sur la santé humaine. Elles ont aussi

pour objectif l'amélioration de la qualité de l'environnement et la gestion des grands problèmes de contamination par des approches faisant appel à la biotechnologie et aux microorganismes. En parallèle, les professeurs-chercheurs du Centre s'intéressent au développement d'aliments fonctionnels et à de nouvelles méthodes de conservation des aliments de même qu'à la recherche sur le développement et le mode d'action des médicaments ou des drogues ainsi qu'à leurs applications, qu'elles soient médicales ou non. Ainsi, les travaux des professeurs-chercheurs du Centre s'articulent autour de trois axes de recherche privilégiés, soit :

- maladies infectieuses, immunité, cancer et épidémiologie;
- biotechnologies environnementales;
- toxicologie environnementale et pharmacochimie.

Les travaux de recherche du Centre dans les secteurs de l'immunité et des maladies infectieuses ont reçu un appui remarquable avec l'intégration du Centre au prestigieux Réseau international des Instituts Pasteur. Par ailleurs, les compétences du Centre en immunité, maladies infectieuses et cancer ainsi que l'expertise développée quant à l'utilisation de modèles animaux ont permis l'implantation sur son campus du Centre national de biologie expérimentale (CNBE), un projet majeur financé principalement par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et Développement Économique Canada (22 millions de dollars).

**LE CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ (UCS)** rassemble des spécialistes d'une dizaine de disciplines des sciences sociales (économie, sociologie, anthropologie, etc.). Valorisant la multidisciplinarité dans ses analyses et développant de multiples liens avec différents milieux, le Centre contribue aux réflexions collectives et assure ainsi le transfert des connaissances vers les utilisateurs. Dans les trois domaines, urbanisation, culture et société, les professeurs-chercheurs du Centre ont développé des expertises thématiques qui leur permettent d'éclairer de nombreux phénomènes émergents. Parmi ces expertises, mentionnons :

- sur les questions urbaines : le traitement des statistiques spatiales (économiques, sociales ou environnementales), le développement des villes, les migrations, les modes de vie, la défavorisation sociale, l'action collective dans ses processus et ses structures;
- sur le lien social et les parcours de vie : les relations entre groupes culturels, les réseaux sociaux et les dynamiques familiales et intergénérationnelles, les jeunes et le vieillissement;
- sur la culture et la société du savoir : les savoirs autochtones, la transmission des connaissances, l'emploi culturel, la diffusion de la culture et les cultures régionales.

## **2.1 La performance en recherche**

L'INRS regroupe 155 professeurs-chercheurs dont 33 ont été recrutés au cours des cinq dernières années. Dans ce contexte institutionnel, caractérisé depuis quelques années par le nombre élevé de départs de professeurs-chercheurs chevronnés<sup>1</sup> et le recrutement de

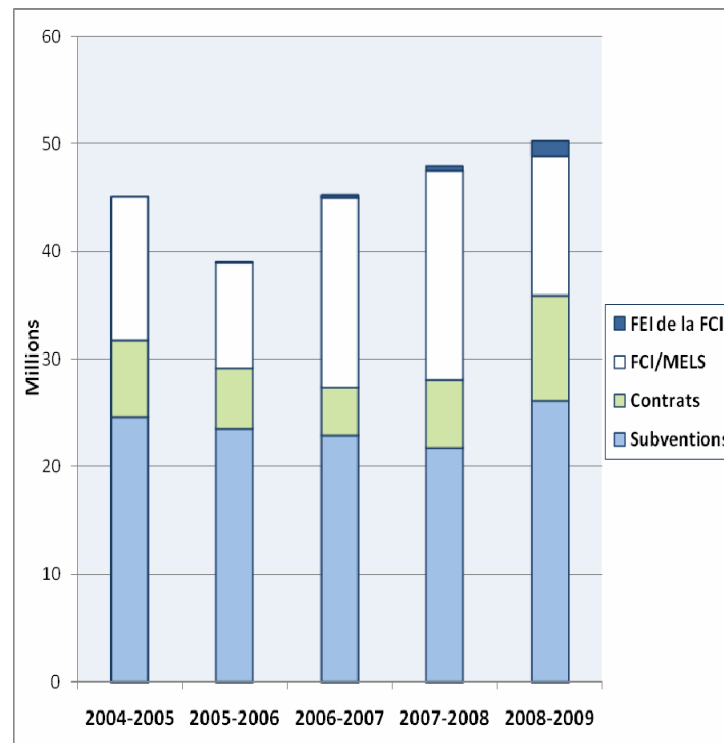
---

<sup>1</sup> Depuis cinq ans, 30 professeurs-chercheurs ont quitté l'INRS (départs et retraites).

professeurs-chercheurs juniors, le maintien du montant moyen d'octrois de recherche par professeur représente un défi en soi. Néanmoins, l'INRS s'est placé au premier rang en 2008, en termes d'intensité de la recherche, parmi 50 universités canadiennes avec des octrois moyens par professeur plus de deux fois plus élevés que la moyenne canadienne<sup>1</sup>.

Pour les années 2004-2005 à 2008-2009, la moyenne annuelle des octrois de recherche totaux de l'INRS est de 45,4 millions de dollars. En 2008-2009, ces octrois s'élevaient à 50,1 millions de dollars<sup>2</sup>, une augmentation de 5 % par rapport à 2007-2008.

**Graphique 1. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2004-2009)**



**Tableau 4. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2004-2009)**

Année	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Subventions</b>	24,6	23,5	22,8	21,7	26,0
<b>Contrats</b>	7,1	5,6	4,5	6,3	9,8
<b>FCI/MELS</b>	13,3	9,8	17,6	19,4	12,9
<b>FEI de la FCI<sup>3</sup></b>	0,0	0,1	0,2	0,4	1,4
<b>Total</b>	<b>45,0</b>	<b>39,0</b>	<b>45,1</b>	<b>47,8</b>	<b>50,1</b>

<sup>1</sup> Ces données paraissent dans *Re\$earch Infosource*. Voir le site [www.researchinfosource.com](http://www.researchinfosource.com). Le classement de 2008 porte sur des données de l'année financière 2007. Il s'agit des dernières données disponibles.

<sup>2</sup> Les revenus annoncés de 50,1 millions de dollars pour 2008-2009 portent sur l'année des organismes subventionnaires (avril à mars), tel qu'exigé par le MELS à la transmission des données. De ce fait, on observe un écart avec les données du tableau 3 qui indiquent 50,7 millions de dollars et qui portent sur l'année financière institutionnelle (juin à mai). Ces données sont tirées des états financiers (non vérifiés).

<sup>3</sup> Avant 2005-2006, l'INRS ne présentait pas de demande au Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI.

En 2008-2009, le montant total des contrats de recherche s'est élevé à 9,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 56 % par rapport à 2007-2008. Le montant total des subventions s'est élevé quant à lui à 26 millions de dollars, en hausse de 20 % par rapport à 2007-2008. Comme on pouvait s'y attendre, les octrois de la FCI sont en baisse par rapport aux deux dernières années puisque certains projets majeurs sont maintenant complétés ou sont sur le point de l'être.

En 2008-2009, le financement annuel moyen des professeurs-chercheurs de l'INRS est de 314 125 \$ (incluant les octrois de la FCI et du MELS). Si l'on exclut les octrois de la FCI et du MELS, la moyenne d'octroi par professeur-chercheur est de 231 058 \$, ce qui représente une hausse de 23 % par rapport à 2007-2008.

**Tableau 5. Moyenne annuelle des octrois externes,  
par professeur-chercheur financé (2004-2009)**

Année	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
<b>Subventions, contrats et FCI/MELS<sup>1</sup></b>	299 870 \$	255 839 \$	301 756 \$	307 971 \$	314 125 \$
<b>Subventions, contrats sans FCI/MELS</b>	211 281 \$	191 095 \$	183 480 \$	188 277 \$	231 058 \$

## 2.2 Les partenariats

La recherche qui s'effectue à l'INRS est réalisée en étroite association avec des partenaires des milieux régionaux, nationaux et internationaux. L'approche multidisciplinaire de problématiques concrètes et souvent complexes caractérise le contexte dans lequel les professeurs-chercheurs de l'INRS évoluent. Ainsi, via chacun de ses centres, l'Institut joue un rôle important dans plusieurs partenariats interuniversitaires dans des secteurs stratégiques de développement.

La présence du Centre Eau Terre Environnement dans les réseaux de collaboration est importante. Le Centre abrite à Québec une division de la Commission géologique du Canada avec qui il collabore dans la recherche et l'enseignement. Le Centre Eau Terre Environnement est également membre du consortium OURANOS sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques composé, entre autres, de neuf ministères, d'Hydro-Québec et de quatre universités, dont l'INRS. Le Centre poursuit aussi un partenariat scientifique important avec une cinquantaine de partenaires industriels, une vingtaine d'organismes fédéraux et plusieurs ministères du Québec. Il est aussi au cœur d'une dizaine de réseaux de recherche nationaux, de regroupements stratégiques de recherche du Québec et de réseaux de collaboration internationale sur les cinq continents.

---

<sup>1</sup> Excluant la FEI de la FCI.

Le Centre Énergie Matériaux Télécommunications assume un rôle de premier plan au niveau provincial dans le secteur des nanosciences et des nanotechnologies, via Nano-Québec, et dans le secteur des technologies de l'information et des communications, via PROMPT-Québec. Le Centre est également actif dans les partenariats nationaux, tels que l'ICIP, le réseau des centres d'excellence en photonique, et dans un grand nombre de partenariats nationaux et internationaux associés aux procédés plasmas, aux nanotechnologies et à la femtoscience. En particulier, le Centre Énergie Matériaux Télécommunications est un partenaire majeur de deux laboratoires internationaux : le LN2 (Laboratoire international associé de nanotechnologies et nanosystèmes, qui regroupe l'INRS, l'Université de Sherbrooke, le CNRS, l'Institut National des Sciences Appliquées, l'École centrale de Lyon et l'Université Claude Bernard de Lyon) et le LITAP (Laboratoire international des technologies et des applications des plasmas, qui regroupe l'INRS, le CNRS, l'Université Joseph Fourier, l'Institut Polytechnique de Grenoble et l'Université de Montréal).

Outre l'ensemble des partenariats dans lesquels est impliqué le Centre INRS–Institut Armand-Frappier et ses professeurs-chercheurs, notons le dynamisme de ses activités dans le cadre des réseaux de recherche québécois. Ce sont des professeurs-chercheurs du Centre INRS–Institut Armand-Frappier qui assument la direction du Réseau de recherche en santé environnementale du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) de même que du Centre interinstitutionnel de recherche en écotoxicologie (C.I.R.É.) qui regroupent plusieurs chercheurs québécois. Soulignons également l'association du Centre au Réseau international des Instituts Pasteur, ce qui fait du Centre la première et la seule institution de recherche d'Amérique du Nord à faire partie de ce réseau prestigieux. Enfin, mentionnons la création, en 2006, d'un laboratoire international associé INSERM-INRS, le Laboratoire Samuel De Champlain, dont l'objectif est de consolider des recherches dans le domaine de la pharmacochimie des hormones peptidiques.

Le Centre Urbanisation Culture Société est également très actif dans plusieurs partenariats. Les professeurs-chercheurs du Centre pilotent entre autres le réseau DIALOG sur les questions autochtones, financé au titre de réseau stratégique par le Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et comme Centre d'excellence par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC), ainsi que le réseau Villes, Régions, Monde, financé initialement par le VRQ et maintenant par le FQRSC, le Centre Métropolis du Québec, centre d'excellence financé par le CRSHC, Citoyenneté et Immigration Canada et d'autres partenaires fédéraux, ainsi que deux partenariats multimilieux (l'Observatoire Jeunes et Société et Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles). De plus, des professeurs-chercheurs du Centre Urbanisation Culture Société animent le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA) et le Groupe interuniversitaire de Montréal (GIM) qui réalisent des projets avec des institutions d'Amérique centrale (dont notamment un projet supporté par le Programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PPUCD) de l'ACDI) et le réseau international de recherche et de savoir pour un développement durable en milieu urbain (Inditerra).

### **3. LA FORMATION**

La formation offerte par l'INRS se caractérise par des programmes thématiques soutenus par des équipes multidisciplinaires, et ce, dans un environnement de recherche stimulant et enrichi par la collaboration de partenaires des secteurs public, parapublic et privé. Le contexte dans lequel s'effectue la recherche à l'INRS n'est pas étranger à la qualité de la formation offerte aux étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, aux stagiaires de recherche et aux stagiaires postdoctoraux qui poursuivent des études supérieures à l'Institut.

L'INRS a développé une formule pédagogique qui permet l'intégration de chaque étudiant dans une équipe de recherche. Grâce à cette intégration, l'étudiant peut situer ses travaux de recherche à l'intérieur de projets à multiples facettes. Concrètement, via le travail régulier dans une équipe de recherche, l'étudiant comprend le positionnement de son objet de recherche, de même que sa contribution personnelle, à l'intérieur d'une problématique plus globale. Cette dynamique explique en bonne partie la qualité et l'importance de la production scientifique des étudiants de l'INRS (publications, communications, etc.).

Chaque centre de l'INRS offre aux étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles des programmes de maîtrise et de doctorat orientés vers ses thèmes propres. Actuellement, l'Institut offre 14 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat. Parmi ces 22 programmes d'enseignement, huit sont offerts en partenariat avec d'autres institutions universitaires québécoises et deux sont extensionnés à une autre université. Le tableau 6 présente les programmes de formation offerts par chacun des centres.

**Tableau 6. Les programmes de formation à l'INRS**

Centre	Programmes de maîtrise	Programmes de doctorat
<b>ETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en sciences de l'eau</li> <li>▪ maîtrise professionnelle en sciences de l'eau</li> <li>▪ maîtrise en sciences de la terre<sup>1</sup></li> <li>▪ maîtrise professionnelle en sciences de la terre<sup>1</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en sciences de l'eau</li> <li>▪ doctorat en sciences de la terre<sup>1</sup></li> </ul>
<b>ÉMT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en sciences de l'énergie et des matériaux<sup>2</sup></li> <li>▪ maîtrise en télécommunications</li> <li>▪ maîtrise professionnelle en télécommunications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux<sup>2</sup></li> <li>▪ doctorat en télécommunications</li> </ul>
<b>IAF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en virologie et immunologie</li> <li>▪ maîtrise en microbiologie appliquée</li> <li>▪ maîtrise en sciences expérimentales de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en virologie et immunologie<sup>3</sup></li> <li>▪ doctorat en biologie<sup>3</sup></li> </ul>
<b>UCS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en études urbaines<sup>4</sup></li> <li>▪ maîtrise avec stage en études urbaines<sup>4</sup></li> <li>▪ maîtrise en démographie</li> <li>▪ maîtrise en pratiques de recherche et action publique (profil avec essai)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en études urbaines<sup>4</sup></li> <li>▪ doctorat en démographie</li> </ul>

### 3.1 La clientèle étudiante

À l'automne 2008, l'INRS accueillait 250 étudiants à la maîtrise, 299 étudiants au doctorat, 14 stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, 55 étudiants libres et 69 stagiaires postdoctoraux, pour un total de 687 étudiants, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'automne 2007.

Au tableau 7, on constate une augmentation de 25 % de la clientèle de doctorat au cours des cinq dernières années. Alors qu'en 2004, elle constituait 38 % de la clientèle totale de l'INRS, elle en constitue aujourd'hui 44 %. De plus, on observe pour la dernière année des hausses de clientèle au 2<sup>e</sup> cycle, chez les stagiaires postdoctoraux, les stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ainsi que chez les étudiants libres.

<sup>1</sup> Programme offert conjointement avec l'Université Laval.

<sup>2</sup> Programme extensionné à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

<sup>3</sup> Programme offert conjointement avec l'Université de Montréal.

<sup>4</sup> Programme offert conjointement avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

**Tableau 7. Évolution de la population en formation à l'INRS**

Automne	Maîtrise	Doctorat	Stagiaires 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	Étudiants libres	Post- doctorat	Total
<b>2004</b>	292	239	6	35	57	<b>629</b>
<b>2005</b>	276	257	10	25	56	<b>624</b>
<b>2006</b>	236	291	8	10	39	<b>584</b>
<b>2007</b>	239	304	9	29	41	<b>622</b>
<b>2008</b>	250	299	14	55	69	<b>687</b>

### 3.2 Les taux de réussite et la durée des études

Le tableau 8 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne. Parmi les étudiants s'étant inscrits aux trimestres d'automne des années 2000 à 2005, 77 % ont obtenu leur diplôme. Ils ont mis en moyenne 8,6 trimestres pour l'obtenir. Puisqu'un étudiant de la cohorte 2004 et quatre de la cohorte 2005 sont actuellement actifs ou en évaluation de leur mémoire, le taux de réussite maximal de ces étudiants est de respectivement 71 % et 77 %.

**Tableau 8. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>1</sup> dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne<sup>2</sup>**

Automne	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Étudiants en évaluation	Taux de réussite maximal
<b>2000</b>	70	59	84%	8,9	0	0	84%
<b>2001</b>	58	47	81%	9,0	0	0	81%
<b>2002</b>	49	42	86%	8,4	0	0	86%
<b>2003</b>	54	37	69%	8,5	0	0	69%
<b>2004</b>	62	43	69%	8,4	0	1	71%
<b>2005</b>	53	37	70%	8,4	3	1	77%
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>265</b>	<b>77%</b>	<b>8,6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>78%</b>

<sup>1</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants en juin 2009. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés depuis le premier trimestre d'inscription jusqu'au trimestre de la remise finale du mémoire. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs et les étudiants en évaluation obtiendront effectivement leur diplôme.

<sup>2</sup> Les étudiants ayant effectué un passage direct de la maîtrise au doctorat, de même que ceux ayant fait un transfert de programme (de la maîtrise recherche à la maîtrise professionnelle) sont exclus des cohortes. Ces derniers n'ont pas obtenu de diplôme dans leur programme initial mais ne sont pas considérés comme ayant abandonné ou en situation d'échec.

Le tableau 9 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne. Pour les étudiants s'étant inscrits aux trimestres d'automne des années 2002 à 2007, on constate que 68 % ont obtenu leur diplôme en 3,9 trimestres en moyenne. Puisqu'un étudiant de la cohorte 2005 et huit étudiants de la cohorte 2007 demeurent actifs dans leur programme, le taux de diplomation pour les étudiants de ces cohortes pourrait atteindre respectivement 86 % et 95 %, portant à 80 % le taux de réussite maximal de l'ensemble des étudiants de ces cohortes.

**Tableau 9. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>1</sup> dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne<sup>2</sup>**

Automne	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Taux de réussite maximal
<b>2002</b>	9	8	89 %	5,1	0	89 %
<b>2003</b>	21	14	67 %	4,2	0	67 %
<b>2004</b>	11	6	55 %	5,5	0	55 %
<b>2005</b>	7	5	71 %	3,8	1	86 %
<b>2006</b>	12	11	92 %	3,9	0	92 %
<b>2007</b>	19	10	53 %	3,8	8	95 %
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>54</b>	<b>68 %</b>	<b>3,9</b>	<b>9</b>	<b>80 %</b>

Le tableau 10 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de doctorat selon les cohortes d'automne. Pour les étudiants s'étant inscrits aux trimestres d'automne des années 1998 à 2004, on constate que 52 % ont obtenu leur diplôme en 13,8 trimestres en moyenne. Puisque 13 étudiants des cohortes 2000 à 2004 sont actuellement en évaluation et que 26 autres demeurent actifs dans leur programme, le taux de réussite maximal pour l'ensemble de ces étudiants est de 73 %.

<sup>1</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants en juin 2009. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés entre le premier et le dernier trimestre d'inscription inclusivement. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs obtiendront effectivement leur diplôme.

<sup>2</sup> Les étudiants ayant fait un transfert de programme (de la maîtrise professionnelle à la maîtrise recherche) sont exclus des cohortes. Ces derniers n'ont pas obtenu de diplôme dans leur programme initial mais ne sont pas considérés comme ayant abandonné ou en situation d'échec.

**Tableau 10. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>1</sup>  
dans les programmes de doctorat par cohorte d'automne**

Automne	Nouveaux inscrits	Diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Étudiants en évaluation	Taux de réussite maximal
<b>1998</b>	24	13	54%	14,8	0	0	54%
<b>1999</b>	24	16	67%	15,1	0	0	67%
<b>2000</b>	21	14	67%	15,9	0	1	71%
<b>2001</b>	12	8	67%	15,5	0	2	83%
<b>2002</b>	28	16	57%	16,1	2	3	75%
<b>2003</b>	40	20	50%	12,8	10	5	88%
<b>2004</b>	32	7	22%	12,0	14	2	72%
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>94</b>	<b>52%</b>	<b>13,8</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>73%</b>

### 3.3 Les mesures d'encadrement des étudiants

L'INRS est composé de centres de recherche situés en des lieux physiques distincts et offrant chacun un milieu d'apprentissage axé sur ses thématiques propres. Les professeurs-chercheurs de l'Institut, en ce qui a trait à l'enseignement, se consacrent uniquement à la formation d'étudiants gradués et, de ce fait, sont plus à même d'offrir un encadrement personnalisé se traduisant par une « formation sur mesure ». La clientèle de niveau postdoctoral bénéficie également de cet environnement d'apprentissage.

Soucieux d'offrir une formation qui réponde aux plus hauts standards académiques, l'Institut a mis en place une série de mesures visant à assurer un encadrement qui soit le meilleur. Ces mesures, décrites ci-après, couvrent un éventail de moyens permettant un suivi systématique des progrès de l'étudiant, du début à la fin de son programme d'études.

- Le programme de soutien financier

Le programme de soutien financier aux étudiants constitue une particularité de l'Institut. En effet, ce programme prévoit que tous les étudiants inscrits à temps complet dans un programme d'études régulier en bénéficient. Ce programme assure aux étudiants un montant déterminé afin qu'ils puissent se consacrer à temps complet à leur programme d'études et à la recherche qu'il comporte. Cette allocation est attribuée pour une période définie selon le niveau d'études (maîtrise ou doctorat).

<sup>1</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants en date de juin 2009. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés depuis le premier trimestre d'inscription jusqu'au trimestre de la remise finale de la thèse. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs et les étudiants en évaluation obtiendront effectivement leur diplôme.

- Le choix d'un directeur de recherche comme condition d'admission au programme

L'obligation d'avoir un directeur de recherche dès l'admission au programme est un des principaux moyens mis en œuvre afin d'assurer à l'étudiant un encadrement de qualité. Cette exigence est d'ailleurs exprimée dans les conditions d'admission aux programmes pertinents de maîtrise et de doctorat.

- La désignation d'un tuteur dès l'admission au programme d'études

Désigné dès l'admission au programme, le tuteur est un professeur qui aide l'étudiant à établir son programme d'études et qui l'assiste dans les difficultés rencontrées au cours de son programme. Il lui incombe également d'apprécier le travail accompli par l'étudiant et d'en aviser, au besoin, le directeur du programme. Ce rôle peut aussi être assumé par un comité nommé à cette fin. Dans les programmes d'études comportant un essai, un mémoire ou une thèse, le directeur de recherche assume le rôle de tuteur.

- L'insertion de l'étudiant au sein des équipes de recherche dès l'inscription dans le programme

Dès son entrée dans un programme d'études de type « recherche » (maîtrise avec mémoire ou doctorat), l'étudiant est immédiatement intégré à une équipe de recherche. Tout au long de sa formation, il est ainsi familiarisé avec la dynamique de la recherche scientifique et associé aux activités de production et de diffusion qui en résultent.

- Les conditions d'encadrement des travaux de recherche

Les conditions d'encadrement des travaux de recherche conduisant à un essai, à un mémoire ou à une thèse font l'objet d'une entente écrite entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente prévoit notamment le rythme du suivi des travaux de l'étudiant, l'accès aux infrastructures de recherche et, le cas échéant, le soutien financier à l'étudiant selon le programme prévu à cet effet par l'INRS.

- L'évaluation trimestrielle en recherche

Une des mesures majeures ayant trait à l'encadrement consiste en l'évaluation trimestrielle des progrès en recherche de l'étudiant. Cette évaluation, faite par le directeur de recherche, est en fonction des objectifs à atteindre et du plan de travail préétabli, au début du trimestre visé, par le directeur de recherche et son étudiant. Dans l'éventualité de résultats insatisfaisants, des mesures correctives sont identifiées pour le trimestre suivant.

### 3.4 Les diplômés de l'INRS

Depuis sa création, l'INRS a décerné 1 974 diplômes, dont 583 au cours des cinq dernières années. Parmi les 1 974 diplômes émis par l'INRS, on compte 1 506 diplômes de maîtrise, soit 76 % de tous les diplômes émis, et 468 diplômes de doctorat, soit 24 % de tous les diplômes émis. Au cours des 5 dernières années, 31 % des diplômes décernés par l'INRS étaient des diplômes de doctorat. Pour l'année 2008, la proportion de diplômes de doctorat émis atteint 44 %.

Dans l'ensemble, 34 % des diplômes émis l'ont été dans des programmes offerts au Centre Énergie Matériaux Télécommunications, 33 % sont des diplômes des programmes offerts par le Centre Eau terre Environnement, 29 % des diplômes émis le sont des programmes du Centre INRS–Institut Armand-Frappier et 5 % le sont du Centre Urbanisation Culture Société.

**Tableau 11. Les diplômes décernés, depuis la création de l'INRS, selon le centre de recherche**

Centre	Maîtrise professionnelle	Maîtrise recherche	Doctorat	Total	Proportion par centre
<b>ETE</b>	117	385	144	<b>646</b>	32,7 %
<b>ÉMT</b>	20	444	203	<b>667</b>	33,8 %
<b>IAF</b>	0	483	85	<b>568</b>	28,8 %
<b>UCS</b>	1	56	36	<b>93</b>	4,7 %
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>1 368</b>	<b>468</b>	<b>1 974</b>	<b>100 %</b>
<b>Proportion par type de diplôme</b>	7,0 %	69,3 %	23,7 %	<b>100,0 %</b>	

**Tableau 12. Évolution des diplômes décernés par l'INRS, de 2004 à 2008, selon le genre de programme**

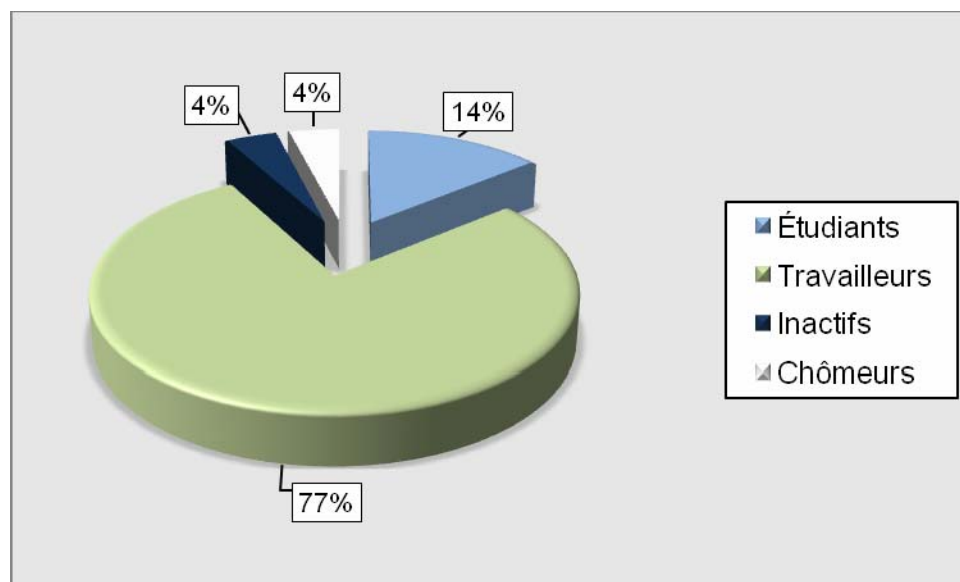
Année	Maîtrise professionnelle	Maîtrise recherche	Doctorat	Total	Proportion par année
<b>2004</b>	4	65	24	<b>93</b>	17,1 %
<b>2005</b>	24	79	32	<b>135</b>	24,8 %
<b>2006</b>	7	67	21	<b>95</b>	17,5 %
<b>2007</b>	12	70	46	<b>128</b>	23,5 %
<b>2008</b>	16	58	58	<b>132</b>	22,6 %
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>339</b>	<b>181</b>	<b>583</b>	<b>100 %</b>
<b>Proportion par type de diplôme</b>	10,8 %	58,1 %	31,0 %	<b>100 %</b>	

À l'automne 2008, l'INRS a procédé à sa troisième enquête de relance auprès de ses diplômés, une opération récurrente qui se déroule tous les trois ans<sup>1</sup>. La *Relance 2008* visait les personnes ayant obtenu un diplôme de l'INRS entre 2003 et 2007 inclusivement. L'enquête de 2008 révèle que la grande majorité des diplômés ont un emploi. En effet, 77 % d'entre eux travaillent tandis que 14 % poursuivent des études; seulement 4 % sont chômeurs et 4 % sont inactifs.

**Tableau 13. Statut d'activité (6 octobre 2008) selon le centre**

Centre	Statut d'activité				Total
	Étudiant	Travailleur	Inactif	Chômeur	
<b>ETE</b>	10 % (10)	83 % (86)	5 % (5)	3 % (3)	<b>100 % (104)</b>
<b>ÉMT</b>	19 % (11)	71 % (42)	2 % (1)	9 % (5)	<b>100 % (59)</b>
<b>IAF</b>	22 % (22)	70 % (71)	5 % (5)	3 % (3)	<b>100 % (101)</b>
<b>UCS</b>	0 % (0)	92 % (33)	3 % (1)	6 % (2)	<b>100 % (36)</b>
<b>Total</b>	<b>14 % (43)</b>	<b>77 % (232)</b>	<b>4 % (12)</b>	<b>4 % (13)</b>	<b>100 % (300)</b>

**Graphique 2. Répartition des diplômés de l'INRS selon le statut d'activité**



En ce qui a trait à l'insertion professionnelle des diplômés, l'enquête *Relance 2008* révèle que la majorité (60 %) avaient déjà un emploi avant de terminer leurs études ou l'ont obtenu en un mois ou moins suivant la fin de leurs études.

<sup>1</sup> Les résultats de l'enquête de relance que nous présentons dans cette section du rapport sont tirés de *Relance 2008 auprès des diplômés de l'INRS, Rapport d'enquête, Direction scientifique, décembre 2008*.  
[http://www.inrs.quebec.ca/Francais/Relance\\_2008.pdf](http://www.inrs.quebec.ca/Francais/Relance_2008.pdf)

**Tableau 14. Temps pour l'obtention du premier emploi à temps complet selon le moment d'obtention du diplôme**

Centre	Temps après la fin des études						Total
	J'avais déjà cet emploi	Moins d'un mois après	Le mois suivant	De 2 à 6 mois après	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an	
<b>ETE</b>	47 % (42)	11 % (10)	4 % (4)	17 % (15)	13 % (12)	8 % (7)	<b>100 % (90)</b>
<b>ÉMT</b>	32 % (13)	15 % (6)	12 % (5)	17 % (7)	10 % (4)	15 % (6)	<b>100 % (41)</b>
<b>IAF</b>	41 % (29)	7 % (5)	9 % (6)	27 % (19)	11 % (8)	6 % (4)	<b>100 % (71)</b>
<b>UCS</b>	46 % (15)	15 % (5)	6 % (2)	12 % (4)	12 % (4)	9 % (3)	<b>100 % (33)</b>
<b>Total</b>	<b>42 % (99)</b>	<b>11 % (26)</b>	<b>7 % (17)</b>	<b>19 % (45)</b>	<b>12 % (28)</b>	<b>9 % (20)</b>	<b>100 % (235)</b>

Parmi les diplômés de l'INRS qui occupent un emploi, 83 % estiment œuvrer dans le domaine de leurs études. Soulignons que parmi les diplômés qui estiment ne pas travailler dans leur domaine d'études, 53 % affirment que c'est par choix.

Finalement, notons que l'enquête *Relance 2008* fait état d'une très forte proportion de diplômés qui se disent satisfaits sur l'ensemble des dimensions liées à l'appréciation des études à l'INRS. Entre autres, 89 % des diplômés affirment que l'INRS a su répondre à leurs attentes ou même plus et autant se disent satisfaits de l'ensemble des activités de formation.

#### 4. SUIVI DU RAPPORT 2007-2008 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

##### 4.1 Le développement de la recherche

En 2006-2007, l'INRS a amorcé le renouvellement des programmations scientifiques de ses centres. Le Centre Eau Terre Environnement a adopté sa nouvelle programmation scientifique et celle-ci fut approuvée par la Commission scientifique de l'INRS au printemps 2007. Le Centre Urbanisation Culture Société a également adopté sa nouvelle programmation scientifique à l'automne 2007. La nouvelle programmation scientifique des Centres Énergie Matériaux Télécommunications et INRS-Institut Armand-Frappier sont en cours de préparation en vue d'être soumises aux instances au courant de la prochaine année.

L'INRS a consenti nombre d'efforts afin de cristalliser sa vision de développement dans laquelle il consolide son passage d'une recherche plus thématique vers une recherche sectorielle et intersectorielle dans des domaines de recherche stratégiques pour lesquels les besoins socio-économiques et culturels du Québec sont patents et dans lesquels les expertises de l'Institut sont à même d'œuvrer. Dans cette vision de développement de l'Institut, trois grands domaines ont déjà été identifiés : les changements climatiques, les bionanotechnologies et la gestion intégrée du territoire. L'INRS entend donc poursuivre ses efforts en vue du renouvellement et de la croissance du corps professoral dans le cadre du développement d'une science intersectorielle.

## Les changements climatiques

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquait dans son troisième rapport d'évaluation que d'ici 2100, les températures moyennes à la surface de la Terre et le niveau moyen de la mer pourraient augmenter respectivement de 1,4°C à 5,8°C et de 0,09 m à 0,88 m par rapport à la période 1960-1990. Sous ces conditions, le sud du territoire québécois pourrait subir : (i) un réchauffement de 1,5°C à 5°C en été et de 2°C à 7°C en hiver, (ii) une augmentation des précipitations (de 0 % à 10 % en été et de 10 % à 35 % en hiver) et (iii) une modification des probabilités d'événements extrêmes (par exemple, pluies de forte intensité, sécheresse, etc.). Les impacts de la canicule en France au cours de l'été 2003 (plus de 15 000 morts) sont un exemple frappant du type d'événements auxquels on doit se préparer à faire face en tant que société.

Ces modifications du climat auront des répercussions significatives sur les écosystèmes en rompant rapidement des équilibres acquis au cours des millénaires. Qu'en sera-t-il des milieux physiques (par exemple, l'érosion côtière, les niveaux d'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent) et des variations des ressources (par exemple, la diminution des apports en eau aux populations) ? Ces modifications auront des impacts sur les infrastructures dont les critères de design n'ont pas prévu des changements aussi importants en si peu de temps. Elles auront aussi des impacts sur la qualité de vie de nos sociétés. Face aux effets défavorables liés aux changements climatiques, il sera évidemment nécessaire de mettre en place des mesures de correction et de suggérer des moyens d'adaptation dans les différents secteurs d'activités humaines et industrielles touchés par ces impacts (par exemple, les besoins de nouvelles pratiques de gestion des ressources en eau pour la production hydroélectrique). Globalement, ces modifications imposeront des efforts considérables de notre société (citoyens, municipalité, industries, gouvernements, etc.) pour définir et mettre en place les mécanismes et les moyens permettant de nous adapter et d'adapter nos milieux de vie à ces changements.

Les défis scientifiques que posent ces changements sont très importants. Cette importance a d'ailleurs été reconnue par les gouvernements et le monde universitaire par la création en 2002 d'OURANOS, un consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques composé de neuf ministères et de quatre universités, dont l'INRS. Ce regroupement n'a pas, à lui seul, les ressources pour aborder toutes les problématiques qui touchent la société québécoise et ne saurait répondre aux questions soulevées par les changements climatiques sans une contribution très significative du milieu de la recherche. Plusieurs professeurs de l'INRS participent déjà à des travaux de ce groupe.

L'INRS, de par ses différents centres, entend s'impliquer davantage dans l'étude et le développement de solutions pratiques répondant aux problématiques créées par les changements climatiques, notamment en ce qui a trait aux modifications et adaptations nécessaires dans la vie urbaine et aux impacts sur le positionnement géo-économique du Québec dans le continent américain. Il a récemment créé une chaire de recherche sur la séquestration géologique du gaz carbonique avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), et il est un partenaire de choix du gouvernement du Québec en matière de recherche sur les eaux souterraines, le génie côtier et l'hydraulique fluviale.

## Les bionanotechnologies

Le domaine des bionanotechnologies se situe à la convergence de trois forces qui sont conjuguées de façon unique à l'INRS : 1) le contrôle de l'infiniment petit dans l'espace et la capacité de structurer et fonctionnaliser des surfaces; 2) le contrôle de l'infiniment petit dans le temps et la capacité d'imagerie, du niveau moléculaire au petit animal; et 3) l'utilisation de modèles animaux pour comprendre diverses pathologies telles les maladies infectieuses et le cancer. Ces trois socles sont des champs d'études pour lesquels l'INRS détient des expertises reconnues. L'objectif général des recherches menées à l'INRS dans le domaine des bionanotechnologies est d'ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la santé, en particulier en thérapie et diagnostic moléculaire, en capitalisant sur les forces actuelles de l'INRS.

L'INRS développe, en partenariat avec différents acteurs canadiens et européens du monde de la recherche et du monde industriel, des dispositifs et systèmes totalement nouveaux en tirant parti des capacités exceptionnelles offertes par les infrastructures du Centre Énergie Matériaux Télécommunications et du Centre INRS–Institut Armand-Frappier. Ces infrastructures intégrant des nanotechnologies et des technologies optiques au service des utilisateurs offrent une plateforme d'intégration des connaissances tout à fait originale et unique au Canada car adossée à trois plateformes uniques au monde : le Laboratoire de Micro et Nanofabrication (LMN), le Centre national de biologie expérimentale (CNBE) et le Laboratoire de Sources Femtosecondes (LSF). En tirant parti de la proximité des deux laboratoires situés dans le même espace physique et utilisés par des chercheurs déjà en étroite collaboration (LMN et LSF), le Centre Énergie Matériaux Télécommunications a déjà réussi à établir une synergie entre deux domaines connexes et à renforcé les axes de recherche existants.

Les équipes de l'INRS ont développé un large éventail de projets qui pavent la voie à la mise en place d'un programme en bionanotechnologie autour de la fonctionnalisation de surfaces et systèmes pour des applications à la biologie. Un exemple des applications poursuivies concerne la fonctionnalisation de nanomatériaux destinés à être déposés en surface des implants et capables de se lier plus étroitement aux structures biologiques du corps humain. Les équipes des Centres Énergie Matériaux Télécommunications et INRS–Institut Armand-Frappier se sont associées pour concevoir des nanoparticules luminescentes capables de pénétrer dans des virus, ce qui permettrait de suivre ceux-ci à la trace et donc de mieux comprendre certains mécanismes d'infection. De nombreux travaux sont aussi en cours pour générer des dispositifs RF accordables, des dispositifs hybrides organiques / inorganiques et des mémoires non volatiles à base de nanofils dans une matrice de perovskite. Certains des composants étudiés sont à la base de systèmes de biodétection développés par l'INRS. Des recherches fondamentales sont menées sur la caractérisation de boîtes quantiques par microscopie non linéaire, ce qui devrait permettre de mieux comprendre le comportement des molécules biologiques. D'autres travaux portent sur la mise au point de techniques d'imagerie non linéaire telle que la spectroscopie Raman pour l'observation de tissus vivants.

Le Centre Énergie Matériaux Télécommunications a, au cours des trois dernières années, embauché un certain nombre de professeurs-chercheurs pour continuer à développer et

renforcer ses axes nanotechnologie, nanophotonique et femtoscience et leurs applications connexes, comme, par exemple, l'application de nanosystèmes et des techniques de caractérisation atomique et moléculaire pour comprendre la fonctionnalisation de nanomatériaux destinés à être implantés dans le corps humain. Le Centre Énergie Matériaux Télécommunications a une politique de recrutement tournée vers la bionanotechnologie pour augmenter la force de frappe de l'INRS dans ce domaine et insuffler synergie et dynamisme à ce domaine à l'intérieur de l'INRS.

### **La gestion intégrée des territoires et la prise en compte de l'action collective**

Les dynamiques économiques, sociales, culturelles et environnementales des territoires et leur gestion intégrée et globale se posent à différentes échelles (du quartier à la région continentale) et interpellent différentes temporalités (du court terme de la controverse sur le développement d'un projet particulier au long terme des changements climatiques). Elles font donc intervenir des mécanismes complexes d'interactions sociales collectives et d'interdépendances entre niveaux d'échelles. Par exemple, la question névralgique actuelle du développement durable est un problème typique de transfert intergénérationnel de responsabilités.

L'efficacité globale de l'action gouvernementale sur les territoires oblige de plus en plus à tenir compte du point de vue de l'ensemble des acteurs sociaux qui interviennent dans les débats publics, à partir de leurs intérêts propres. De plus, on doit être conscient que les actions dans un secteur donné sont fortement conditionnées par ce qui se produit dans les autres secteurs (par exemple relation entre santé et environnement ou logement). Ces interactions sont souvent plus facilement perçues au niveau de petits territoires, qu'il s'agisse de quartiers urbains ou de municipalités; elles existent cependant à différentes échelles. Il est donc urgent de penser en termes de dynamiques et de gestion intégrées et globales, c'est-à-dire qui demeurent conscientes de l'ensemble des répercussions de chaque décision et de chaque action. Le développement durable, objectif désormais central des sociétés, implique nécessairement un tel mode d'action.

Bien qu'un consensus existe sur la nécessité de comprendre les dynamiques territoriales et d'en gérer le développement de manière globale et intégrée, on ne réussit pas encore vraiment à y arriver, malgré quantité d'expérimentations (par exemple, la revitalisation urbaine intégrée des quartiers urbains, les multiples instances de concertation intersectorielle ou la gestion par bassin versant). Des activités de recherche systématique sur les dynamiques d'action collective et la gestion intégrée et globale des territoires sont donc fort pertinentes et très prometteuses pour le renouvellement en profondeur de l'action publique.

Cette ambition de recherche a différentes composantes. D'abord, l'analyse des dynamiques d'interaction entre les acteurs qui interviennent dans les débats publics et du fonctionnement des territoires sous plusieurs dimensions : au niveau environnemental (écosystème, processus), au niveau des actions humaines (notamment utilisation des ressources, débats publics, activités économiques), au niveau des interactions spatiales, en particulier des phénomènes de mobilité. Ensuite, la documentation des effets croisés entre les différents phénomènes et leur interdépendance.

L'étude des dynamiques territoriales et de la gestion intégrée des territoires est une thématique de recherche centrée sur la capacité de la société québécoise d'optimiser l'action publique en vue d'accroître la compétitivité globale du Québec par l'amélioration de ses savoir-faire collectifs.

## **4.2 Le recrutement**

Au cours des dernières années, l'INRS a déployé des efforts considérables en termes de recrutement de clientèle étudiante de même qu'en ce qui a trait au corps professoral. Puisque l'ensemble des institutions universitaires québécoises partageaient cet objectif de recrutement, l'INRS a consenti des efforts particuliers pour recruter davantage d'étudiants et de professeurs-chercheurs étrangers.

À l'automne 2008, la clientèle de l'INRS était composée à 28 % d'étudiants étrangers provenant de plus de 30 pays différents. Depuis cinq ans, le nombre d'étudiants étrangers à l'INRS est en croissance constante, étant passé de 134 à l'automne 2004 à 193 à l'automne 2008, soit une augmentation de 44 %. L'Institut entend maintenir, voire augmenter, le nombre d'étudiants étrangers qu'il accueille grâce à ses activités de recrutement (notamment les salons de recrutement de clientèle, le site Web, les envois de matériel promotionnel, la publicité) et à ses particularités ayant un pouvoir d'attraction auprès de la clientèle (programme institutionnel de soutien financier, programme institutionnel de bourses d'exemption des frais de scolarité majorés). Depuis 2002, l'INRS participe à des salons de recrutement en Europe, particulièrement en France, et cette année, pour la première fois, au Brésil. En vue de maximiser les impacts de ses activités de recrutement de clientèle, l'INRS est actif au sein des activités en partenariat interuniversitaire. Entre autres, l'INRS participe aux activités menées par les établissements de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et du réseau de l'Université du Québec au sein des différents marchés français (Paris, Lille, Lyon, Bordeaux et Montpellier). De plus, l'Institut est un membre actif du Groupe de travail sur le recrutement international (GTRI) de l'Université du Québec.

En ce qui concerne le corps professoral, l'INRS a recruté cinq professeurs-chercheurs au cours de la dernière année. Les efforts majeurs que l'Institut consacre au recrutement de professeurs se sont traduits par 33 embauches au cours des cinq dernières années. Soulignons que près du tiers de ces professeurs-chercheurs proviennent de l'étranger (10 pays différents).

## **4.3 L'internationalisation**

Au cours des cinq dernières années, l'INRS a signé une cinquantaine d'ententes de coopération internationale avec des institutions universitaires provenant d'une vingtaine de pays différents, dont notamment la France, l'Italie, l'Argentine, la Tunisie et le Vietnam. En 2008-2009, l'INRS a conclu 13 nouvelles ententes de coopération.

Les projets d'internationalisation menés à l'INRS passent par la mise en œuvre de collaborations avec des partenaires internationaux. C'est dans ce contexte que les activités des dernières années ont été menées. Par exemple, dans le cadre de la collaboration entre l'INRS et le VAST (Vietnam Academy of Science and Technology), supportée par le

ministère des Relations internationales de même que par le Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec (FODAR), les activités ont donné lieu à l'accueil de chercheurs vietnamiens qui ont effectué des séjours de recherche de différente durée (de deux semaines à deux mois) dans les infrastructures majeures de recherche de l'Institut. Des professeurs-chercheurs de l'INRS se sont également rendus au Vietnam et y ont précisé certaines dimensions de projets spécifiques de collaboration scientifique. Les activités réalisées à ce jour ont permis aux professeurs-chercheurs de l'Institut d'obtenir des octrois de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour la réalisation de projets de recherche visant le développement scientifique et économique du Vietnam. De plus, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a également accordé un octroi majeur à une équipe de chercheurs de l'INRS pour un projet portant sur la gestion intégrée de l'eau par bassins versant. Actuellement, on compte 16 étudiants vietnamiens dans les programmes de doctorat de l'INRS et un à la maîtrise. Le ministère de l'Éducation du Vietnam a accordé un soutien financier majeur au VAST pour une formation doctorale en partenariat avec l'INRS. Cette entente, qui s'étend sur sept ans, permet à un maximum de 30 chercheurs du VAST de faire leurs études doctorales à l'INRS.

Les activités de recrutement d'étudiants étrangers ont constitué une priorité aux cours des dernières années. L'augmentation de 44 % du nombre d'étudiants étrangers à l'INRS depuis cinq ans reflète les efforts consentis, et l'Institut entend maintenir, et même intensifier, les activités poursuivant ses objectifs d'internationalisation.

Dans le cadre des activités menées avec les établissements de l'Université du Québec (GTRI), l'INRS assume le *leadership* d'un projet de recherche financé par le FODAR visant à mieux connaître la clientèle internationale du réseau de l'Université du Québec et de chacun de ses établissements. Ce projet de recherche, qui consiste en une enquête, sera complété au début de l'automne 2009 et ses résultats fourniront des informations qui permettront de bonifier les stratégies de recrutement.

#### **4.4 L'évolution de la programmation de l'INRS en matière de formation**

Au cours de la dernière année, les programmes conjoints en sciences de la terre offerts conjointement avec l'Université Laval ont été évalués. L'INRS et son partenaire travaillent actuellement à l'implantation de changements mineurs aux programmes. Au cours de l'année à venir, les programmes en sciences de la terre devraient être ajustés, certaines modalités de gestion et de fonctionnement bonifiées, et le protocole d'entente interinstitutionnelle devrait être renouvelé.

Au printemps 2009, l'INRS a renouvelé le protocole d'entente gérant l'extension à l'UQTR des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux.

#### **4.5 La valorisation des résultats de la recherche**

L'INRS accorde depuis nombre d'années une importance particulière à la valorisation et au transfert des résultats de la recherche menée par ses professeurs-chercheurs. De par ses façons de mener la recherche, l'Institut possède des expertises en matière de valorisation des résultats de la recherche qui s'inscrivent d'abord dans le transfert direct des savoirs et des savoir-faire aux partenaires. Dans certains cas, ce transfert se traduit par le démarrage

d'entreprises auquel l'Institut contribue en assumant pleinement son rôle de moteur du développement.

Au cours des dernières années, l'INRS a restructuré et renforcé l'organisation du soutien à la valorisation des résultats de la recherche. Trois agents de valorisation travaillent directement avec les professeurs-chercheurs et les étudiants dans les centres tout en assurant un lien dynamique avec les intervenants impliqués à la Direction scientifique. De plus, un suivi en étroite collaboration entre les Services à la recherche et au développement et les agents de valorisation œuvrant dans les centres est assuré.

En 2008-2009 l'INRS a reçu six déclarations d'invention de ses professeurs-chercheurs et a accordé 25 licences à des partenaires. De plus, 118 brevets détenus par ses professeurs-chercheurs sont actifs. En comparaison avec 2007-2008 c'est 56 % plus d'activités pour ce qui concerne les licences.

Dans la prochaine année, l'INRS entend consolider les activités de conseil et d'accompagnement des professeurs-chercheurs et des étudiants aux diverses étapes de la valorisation des résultats de leurs travaux de recherche à partir de la déclaration d'invention jusqu'à la conclusion de licences ou la création d'une entreprise (essaimage) et la gestion du portefeuille de propriété intellectuelle de l'Institut pour en maximiser les retombées à court, moyen et long terme pour la société québécoise.

## **5. LE FINANCEMENT**

### **5.1 Terrains et bâtiments – Frais indirects de la recherche**

La Réforme du financement des frais indirects de la recherche et l'application depuis l'année 2004-2005 de la nouvelle formule de financement de la fonction « terrains et bâtiments » créent des difficultés particulières pour un établissement comme l'INRS dont la mission est dédiée à la recherche fondamentale et appliquée. D'autant plus qu'à ce jour, le gouvernement du Québec n'a pas encore obtenu du gouvernement fédéral une hausse de sa contribution pour le financement des frais indirects de ses octrois de recherche. Il est essentiel dans ce contexte de maintenir les deux subventions de transition que le MELS avait mis en place pour pallier la baisse de revenus prévue à l'implantation de la Réforme. La subvention qui couvre les espaces existants déclarés dans SILU (Système d'information sur les locaux des universités) en automne 2002 est toujours versée, mais celle qui couvre les nouveaux espaces de recherche qui se sont ajoutés depuis l'automne 2003 a été pour ainsi dire gelée depuis 2006-2007. Or, l'INRS a complété plusieurs nouveaux espaces de recherche à la fin de l'année 2007-2008 pour lesquels des sommes substantielles auraient pu être versées. La même année, l'INRS, qui comptait sur cette enveloppe pour financer une partie de l'édifice de Québec livré en 2005, a dû renoncer aux sommes attendues du MELS puisque les dispositions des Règles budgétaires avaient été modifiées. À moyen et long termes, le pari des revenus autonomes pour financer les frais indirects de la recherche risque de compromettre les avantages concurrentiels de l'INRS qui ne peut compter sur un large bassin d'étudiants pour justifier les subventions de « terrains et bâtiments ».

## 5.2 Projets d'investissement

Le Centre Énergie Matériaux Télécommunications est actuellement localisé sur deux sites distincts : à Varennes, où sont regroupées les activités en énergie et matériaux, et au centre-ville de Montréal, où sont regroupées les activités en télécommunications. Au cours des dernières années, le Centre Énergie Matériaux Télécommunications, comme l'ensemble de l'INRS, a connu une croissance importante, tant au niveau des activités de recherche que de formation. À court terme, il nous apparaît essentiel d'assurer la stabilité des activités de recherche et des conditions de développement de ce Centre dans ses lieux actuels pour les cinq prochaines années. C'est dans la première phase du plan de développement du Centre Énergie Matériaux Télécommunications que s'inscrit notre demande au programme d'infrastructures du savoir pour l'agrandissement des installations du Centre à Varennes ainsi que la signature d'un bail de cinq ans à la Place Bonaventure, au centre-ville de Montréal.

Dans une deuxième phase, à moyen terme, nous envisageons la possibilité de regrouper l'ensemble des professeurs-chercheurs, étudiants et membres du personnel sur le campus du Centre INRS–Institut Armand-Frappier à Laval afin de favoriser la synergie scientifique tout en répondant le plus adéquatement possible aux besoins générés par la forte croissance des activités. La relocalisation du Centre Énergie Matériaux Télécommunications sur le campus de l'INRS à Laval permettrait d'obtenir une masse critique de professeurs-chercheurs et d'étudiants qui profiteraient d'une dynamique propice au développement des bionanotechnologies.

## 6. CONCLUSION

Au cours de la dernière année, l'INRS a poursuivi ses activités de consolidation de sa restructuration scientifique campée dans des choix stratégiques de créneaux de recherche et de formation. Ainsi, les activités de l'Institut ont été orientées selon quatre préoccupations actuelles majeures de toutes les sociétés en ce qui a trait au développement de la recherche : les technologies de l'information et des communications, le développement durable, la santé et les questions sociétales.

Les revenus totaux de l'INRS en 2008-2009 sont de près de 114 millions de dollars. Les revenus externes de recherche s'élèvent à 50,1 millions de dollars, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. En 2008-2009, les professeurs-chercheurs de l'INRS ont obtenu un financement moyen de plus de 314 000 \$ (incluant les octrois de la FCI et du MELS). Excluant les fonds accordés par la FCI et le MELS, la moyenne d'octrois par professeur s'élève à plus de 231 000 \$.

Au cours des cinq dernières années, l'INRS a embauché 33 professeurs-chercheurs. Le recrutement de professeurs-chercheurs demeure une priorité pour l'INRS afin de développer les thématiques de recherche stratégiques pour le Québec.

À l'automne 2008, 687 étudiants poursuivaient des études à l'INRS, une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. On constate une augmentation du nombre d'étudiants à la maîtrise, d'étudiants libres, de stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et de stagiaires

postdoctoraux par rapport à l'automne 2007. Malgré une très légère diminution du nombre d'étudiants au doctorat à l'automne 2008 par rapport à l'automne 2007 (moins de 2 %), cette clientèle a connu une forte croissance au cours des dernières années, étant passé de 239 au trimestre d'automne 2004 à 299 au trimestre d'automne 2008, soit une augmentation de 25 %. La clientèle de doctorat constitue aujourd'hui 44 % de la clientèle totale de l'INRS. Le recrutement de clientèle demeure également une priorité institutionnelle.

Au trimestre d'automne 2008, 193 étudiants étrangers étaient inscrits à l'INRS, une augmentation de 44 % par rapport au trimestre d'automne 2004. À l'heure actuelle, la clientèle de l'INRS est composée à 28 % d'étudiants étrangers.

## 7. SOMMAIRE DES DONNÉES

Le tableau 15 présente les principales données relatives aux ressources de l'INRS, à ses activités de recherche et de formation.

**Tableau 15. Sommaire des données**

<b>Ressources humaines et financières</b>			
<b>Professeurs-chercheurs (juin 2009)</b>	155 réguliers	77 professeurs associés, émérites et honoraires	123 professeurs invités
<b>Autre personnel (juin 2009)</b>	148 professionnels	128 techniciens	38 associés de recherche
<b>Revenus (2008-2009)</b>	43,1 M\$ subvention du MELS	50,7 M\$ octrois de recherche	19,7 M\$ autres revenus
<b>Activités de recherche</b>			
<b>Octrois de recherche (200-2009)</b>	26,0 M\$ subventions du MELS	14,3 M\$ octrois FCI / MELS et FEI de la FCI	9,8 M\$ contrats
<b>Octrois moyens par professeur-chercheur (2008-2009)</b>	314 125 \$ sur l'ensemble des octrois incluant ceux de la FCI et du MELS		231 058 \$ sur l'ensemble des octrois excluant ceux de la FCI et du MELS
<b>Activités de formation</b>			
<b>Programmes de formation (2008-2009)</b>	8 programmes de doctorat	14 programmes de maîtrise	22 programmes de formation
<b>Clientèle étudiante (automne 2008)</b>	299 étudiants au doctorat	250 étudiants à la maîtrise	69 stagiaires postdoctoraux
<b>Durée moyenne des études</b>	13,8 trimestres au doctorat	8,6 trimestres à la maîtrise de recherche	3,9 trimestres à la maîtrise professionnelle
<b>Taux de réussite</b>	52 % au doctorat (maximal de 73 %)	77 % à la maîtrise de recherche (maximal de 78 %)	68 % à la maîtrise professionnelle (maximal de 80 %)
<b>Diplômes émis depuis la création de l'INRS</b>	468 doctorats	1 368 maîtrises de recherche	138 maîtrises professionnelles
<b>Taux de placement</b>	77 % des diplômés de l'INRS occupent un emploi	14 % des diplômés de l'INRS poursuivent des études	60 % des diplômés ont un emploi un mois après la fin de leurs études

*États financiers*

**Institut national de la  
recherche scientifique**

*31 mai 2009*

# **Institut national de la recherche scientifique**

## **Table des matières**

<b>Rapport des vérificateurs.....</b>	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
Bilans.....	2
Résultats.....	3
Évolution des soldes de fonds.....	4
Évolution de la situation financière.....	5
Notes complémentaires.....	6-21

## Rapport des vérificateurs


Aux membres du Conseil d'administration de  
l'Institut national de la recherche scientifique

Nous avons vérifié les bilans du fonds de fonctionnement, du fonds avec restriction, du fonds des immobilisations et du fonds de dotation de l'Institut national de la recherche scientifique au 31 mai 2009 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds de ces fonds et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Institut national de la recherche scientifique et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'établissement. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des règles comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'établissement au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note complémentaire 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Institut national de la recherche scientifique ainsi que par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

  
Deloitte + Touche s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Comptables agréés

Le 31 juillet 2009

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 16162

# Institut national de la recherche scientifique

2

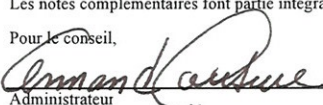
## Bilans

au 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2 0 0 9	2 0 0 8	2 0 0 9	2 0 0 8	2 0 0 9	2 0 0 8 (Redressé)	2 0 0 9	2 0 0 8	2 0 0 9	2 0 0 8 (Redressé)
<b>A C T I F</b>										
À court terme										
Encaisse	6 990 230 \$	4 740 384 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 990 230 \$	4 740 384 \$
Placements temporaires (note 5)	13 000 000	-	-	-	-	-	-	-	13 000 000	-
Comptes à recevoir	927 536	2 882 190	5 343 910	3 442 895	181 312	1 687 475	47 763	48 448	6 500 521	8 061 008
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec par le biais de l'Université du Québec										
Réclamations	-	-	674 889	2 135 340	24 220	995 325	-	-	699 109	3 130 665
Subventions (note 6)	5 441 100	5 972 900	-	-	-	-	-	-	5 441 100	5 972 900
Autres subventions à recevoir (note 6)	-	-	7 522 188	6 613 228	-	-	-	-	7 522 188	6 613 228
Avances interfonds	14 039 406	26 878 797	27 346 300	16 196 871	-	-	1 456 470	-	-	-
Frais payés d'avance	657 296	584 749	53 435	-	-	-	-	-	710 731	584 749
	41 055 568	41 059 020	40 940 722	28 388 334	205 532	2 682 800	1 504 233	48 448	40 863 879	29 102 934
Placements dans des sociétés satellites (note 7)	-	-	-	-	906 663	1 618 257	-	-	906 663	1 618 257
Placements de portefeuille (note 8)	-	-	-	-	3	3	5 383 632	5 630 922	5 383 635	5 630 925
Immobilisations (note 9)	-	-	-	-	233 085 034	239 023 669	-	-	233 085 034	239 023 669
Immobilisations destinées à la vente (note 10)	-	-	-	-	3 607 503	3 607 503	-	-	3 607 503	3 607 503
Autres actifs, au coût (note 11)	-	-	-	-	579 065	631 695	-	-	579 065	631 695
	41 055 568 \$	41 059 020 \$	40 940 722 \$	28 388 334 \$	238 383 800 \$	247 563 927 \$	6 887 865 \$	5 679 370 \$	284 425 779 \$	279 614 983 \$
<b>P A S S I F</b>										
À court terme										
Emprunt à court terme (note 12)	35 000 000 \$	35 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	35 000 000 \$	35 000 000 \$
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	-	-	-	-	4 692 574	4 847 946	-	-	4 692 574	4 847 946
Comptes à payer et frais courus	5 893 244	6 315 285	5 095 488	2 210 902	711 208	4 600 521	809	11 807	11 700 749	13 138 515
Produits reportés	893 957	433 731	-	-	-	1 201 452	-	-	893 957	1 635 183
Avances interfonds	-	-	-	-	42 842 176	42 878 663	-	197 005	-	-
	41 787 201	41 749 016	5 095 488	2 210 902	48 245 958	53 528 582	809	208 812	52 287 280	54 621 644
Incitatif relatif au bail	131 276	240 389	-	-	-	-	-	-	131 276	240 389
	41 918 477	41 989 405	5 095 488	2 210 902	48 245 958	53 528 582	809	208 812	52 418 556	54 862 033
<b>SOLDES DE FONDS</b>										
Non affecté (déficitaire)	(3 092 177)	(2 178 317)	-	-	-	-	-	-	(3 092 177)	(2 178 317)
Affectation d'origine interne	2 229 268	1 247 932	-	-	-	-	-	-	2 229 268	1 247 932
Affectation d'origine externe	-	-	35 845 234	26 177 432	-	-	6 887 056	5 470 558	42 732 290	31 647 990
Investis en immobilisations	-	-	-	-	190 137 842	194 035 345	-	-	190 137 842	194 035 345
	(862 909)	(930 385)	35 845 234	26 177 432	190 137 842	194 035 345	6 887 056	5 470 558	232 007 223	224 752 950
	41 055 568 \$	41 059 020 \$	40 940 722 \$	28 388 334 \$	238 383 800 \$	247 563 927 \$	6 887 865 \$	5 679 370 \$	284 425 779 \$	279 614 983 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Institut national de la recherche scientifique

3

## Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008 (Redressé)	2009	2008
<b>PRODUITS</b>								
Droits de scolarité	1 064 474 \$	864 386 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Fonctionnement – MELS	42 667 193	41 015 774	61 900	2 900	664 638	7 829 256	-	-
Autres	107 901	151 954	9 318 222	6 142 662	-	1 450 604	-	-
Gouvernement du Canada	3 577 787	3 339 166	21 929 229	22 717 117	-	-	-	-
Autres	-	-	739 142	666 880	-	-	-	-
Autres universités	41 382	711	5 051 475	4 819 354	-	-	-	-
Contrats	-	-	8 318 740	6 677 196	-	-	-	-
Placements et dotations	214 505	67 707	-	31 071	-	-	1 713 858	391 096
Autres produits	1 059 208	1 024 836	6 236 536	5 373 396	1 407 352	6 838	4 912	5 223
Recouvrement de coûts indirects	2 547 090	3 046 902	-	-	-	-	-	-
Contributions interfonds	1 038 705	1 437 990	-	-	10 416 564	17 049 504	-	-
Gains sur la cession d'immobilisations	-	-	-	-	54 040	5 500	-	-
Utilisation de la réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement d'ajouts d'espaces	-	-	-	-	178 471	2 294 506	-	-
Recouvrement de créances douteuses	3 423	2 759	-	3 423	-	-	-	-
Ventes externes	12 302 923	10 722 885	-	-	-	-	-	-
	<b>64 624 591</b>	<b>61 675 070</b>	<b>51 655 244</b>	<b>46 433 999</b>	<b>12 721 065</b>	<b>28 636 208</b>	<b>1 718 770</b>	<b>396 319</b>
<b>CHARGES</b>								
Enseignement et recherche	30 511 843	29 927 895	39 386 078	41 958 288	-	-	33 836	85 902
Bibliothèque	1 344 988	1 202 060	-	-	-	-	-	-
Audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-
Informatique	2 110 874	1 893 570	-	-	-	-	-	-
Administration générale	8 387 140	8 078 336	-	-	-	-	-	-
Terrains et bâtiments	16 158 746	15 022 802	-	-	-	-	-	-
Animalerie	3 553 781	3 272 406	-	-	-	-	-	-
Transfert de coûts indirects	-	-	2 547 090	3 046 902	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme, l'emprunt bancaire et les avances interfonds	1 042 250	1 474 183	-	-	210 735	243 069	-	-
Mauvaises créances	1 223 803	286 977	54 274	23 580	169 238	-	-	-
Acquisitions ne répondant pas aux critères de capitalisation	-	-	-	-	45 930	318 385	-	-
Radiations et pertes sur la cession d'immobilisations	-	-	-	-	105 076	682 679	-	-
Moins-value sur placements et immobilisations	-	-	-	110 198	711 594	811 412	-	-
Ajustement des radiations, année antérieure	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	15 368 582	13 990 304	-	-
Amortissement des autres actifs	-	-	-	-	52 632	52 632	-	-
	<b>64 333 425</b>	<b>61 158 229</b>	<b>41 987 442</b>	<b>45 138 968</b>	<b>16 663 787</b>	<b>16 098 481</b>	<b>33 836</b>	<b>85 902</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>291 166 \$</b>	<b>516 841 \$</b>	<b>9 667 802 \$</b>	<b>1 295 031 \$</b>	<b>(3 942 722) \$</b>	<b>12 537 727 \$</b>	<b>1 684 934 \$</b>	<b>310 417 \$</b>

## Évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2 0 0 9	2 0 0 8	2 0 0 9	2 0 0 8	2 0 0 9	2 0 0 8 (Redressé)	2 0 0 9	2 0 0 8
<b>Solde déjà établi</b>	<b>(930 385) \$</b>	(2 794 473) \$	<b>26 177 432 \$</b>	28 510 288 \$	<b>195 918 557 \$</b>	185 955 299 \$	<b>5 470 558 \$</b>	5 471 817 \$
<b>Redressement (note 3)</b>	-	-	-	-	<b>(1 883 212)</b>	(4 429 757)	-	-
Solde redressé	<b>(930 385)</b>	(2 794 473)	<b>26 177 432</b>	28 510 288	<b>194 035 345</b>	181 525 542	<b>5 470 558</b>	5 471 817
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>291 166</b>	516 841	<b>9 667 802</b>	1 295 031	<b>(3 942 722)</b>	12 537 727	<b>1 684 934</b>	310 417
Variations des gains et pertes sur les placements disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	(14 058)	<b>(423 908)</b>	(177 421)
Reclassement des gains et pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	-	-	-	-	-	-	<b>155 472</b>	(134 255)
	<b>(639 219)</b>	(2 277 632)	<b>35 845 234</b>	29 805 319	<b>190 092 623</b>	194 049 211	<b>6 887 056</b>	5 470 558
Virements interfonds (note 18)	-	2 513 320	-	(3 627 887)	-	1 114 567	-	-
Réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement des ajouts d'espaces (note 18)	<b>(223 690)</b>	(1 166 073)	-	-	<b>223 690</b>	1 166 073	-	-
Utilisation de la réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement des ajouts d'espaces	-	-	-	-	<b>(178 471)</b>	(2 294 506)	-	-
	<b>(223 690)</b>	1 347 247	-	(3 627 887)	<b>45 219</b>	(13 866)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>(862 909) \$</b>	(930 385) \$	<b>35 845 234 \$</b>	26 177 432 \$	<b>190 137 842 \$</b>	194 035 345 \$	<b>6 887 056 \$</b>	5 470 558 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds des immobilisations

### Évolution de la situation financière

#### de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	2 0 0 9	2 0 0 8 (Redressé)
Provenance des fonds		
Contribution du gouvernement du Québec par le biais de l'Université du Québec	664 638 \$	7 829 256 \$
Contribution du fonds de fonctionnement	5 085 275	6 509 826
Contribution du fonds avec restriction	5 327 954	10 539 678
Contribution du fonds de dotation	3 335	-
Autres contributions	1 407 352	1 457 442
Gains / pertes à la cession d'immobilisations	54 040	5 500
Transfert interfonds	223 690	2 280 640
	<b>12 766 284</b>	<b>28 622 342</b>
Utilisation des fonds		
Acquisition d'un placement – Les Résidences Sainte-Hélène	-	337 500
Acquisitions d'immobilisations		
Bâtiments	500 115	54 073 071
Constructions en cours	-	(37 647 953)
Équipement en cours d'installation	(1 956 956)	1 956 956
Rénovations	2 039 286	1 376 536
Améliorations de terrains	12 244	786 347
Équipements spécialisés pour l'enseignement et la recherche	7 199 040	10 867 396
Équipements de communication multimédia	14 705	-
Mobilier	108 369	273 331
Autres équipements	141 210	-
Équipement informatique	919 899	1 128 291
Documents de bibliothèque	196 232	699 806
Développement informatique	25 630	65 759
Logiciels	174 201	576 643
Matériel roulant	112 256	12 147
Œuvres d'art	116 691	-
Acquisitions d'immobilisations ne répondant pas aux critères de capitalisation	45 930	318 385
Coûts de démolition	132 865	-
Radiations et pertes sur la cession d'immobilisations	(31 524)	-
Dépenses attribuables à des ventes d'éléments d'actif et autres	-	(227 175)
Capital sur la dette à long terme	155 372	140 224
Intérêts sur la dette à long terme et l'emprunt bancaire	210 735	243 069
	<b>10 116 300</b>	<b>34 980 333</b>
Augmentation (diminution) des fonds	<b>2 649 984</b>	<b>(6 357 991)</b>
Solde non pourvu au début	<b>(45 997 836)</b>	<b>(39 639 845)</b>
Solde non pourvu à la fin	<b>(43 347 852) \$</b>	<b>(45 997 836) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le solde non pourvu représente l'excédent du passif à court terme sur l'actif à court terme, net de la portion à court terme de la dette à long terme.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 1 - STATUT

L'Institut national de la recherche scientifique (« INRS ») a été constitué en vertu de la Loi de l'Université du Québec et est une université de recherche et de formation de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle. L'INRS contribue au développement économique, social et culturel du Québec par l'entremise de ses quatre centres de recherche.

### 2 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Adoptées au cours de l'exercice

##### Informations à fournir concernant le capital

L'INRS a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital de l'INRS ainsi que sur les exigences concernant le capital en vertu de règles extérieures. Les informations exigées sont fournies à la note 17.

#### b) Modifications de conventions comptables futures

Au cours de l'exercice, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (« MELS ») a prescrit à l'Université de préparer ses états financiers de son exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que les dresser conformément aux directives décrites au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel, publié par le MELS. Cette nouvelle exigence, initialement prévue pour l'exercice 2008-2009, entrera en vigueur pour l'exercice 2009-2010 à la suite d'une décision du MELS et l'INRS la mettra en application à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009.

L'adoption de ces normes amènera les principales modifications suivantes dans la comptabilisation et la préparation des états financiers de l'INRS :

- L'INRS se conformera au chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », du Manuel de l'ICCA pour la comptabilisation de ses différents régimes d'avantages sociaux futurs;
- L'INRS appliquera la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des vacances à payer et des banques de surtemps;
- L'INRS utilisera la méthode du report pour la constatation des apports.

De plus, en novembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié des modifications aux chapitres 1540 « État des flux de trésorerie », 1751 « États financiers intermédiaires », 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », 4430 « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif », et a publié le chapitre 4470 « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif ». Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par conséquent, l'INRS adoptera ces modifications à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 2 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### b) Modifications de conventions comptables futures (suite)

Les chapitres 1540 et 1751 ont été modifiés de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champs d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4430 a été modifié de façon à préciser que les organismes de plus petite taille qui inscrivent à l'actif les immobilisations, doivent toutes les inscrire, les amortir et réduire leur valeur conformément aux chapitres pertinents du Manuel.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

L'INRS évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces modifications comptables sur ses états financiers.

### 3 - REDRESSEMENT

#### Amortissement des immobilisations

Au cours de l'exercice, l'INRS a modifié rétroactivement sa convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations découlant de l'application de la politique de capitalisation des immobilisations du MELS devant être obligatoirement appliquée pour l'exercice se terminant le 31 mai 2010. Essentiellement, les modifications ont eu pour effet de modifier la durée de la vie estimative des immobilisations et/ou de modifier la méthode d'amortissement utilisée. Par conséquent, le solde de fonds des immobilisations au 1er juin 2007 a été diminué de 4 430 910 \$. La charge d'amortissement des immobilisations présentée à l'état des résultats de 2008 a été diminuée de 2 537 398 \$ et l'excédent des produits par rapport aux charges ainsi que l'amortissement cumulé des immobilisations ont été respectivement augmenté et diminué du même montant.

#### Logiciel en développement inclus dans les services communs de l'Université du Québec

Au 1<sup>er</sup> juin 2008, les logiciels en développement qui n'avaient pas été comptabilisés dans les immobilisations de l'INRS, mais dans ceux du siège social de l'Université du Québec, sont comptabilisés désormais dans les états financiers de l'INRS. Au 1<sup>er</sup> juin 2007, cette modification a entraîné une augmentation de 23 347 \$ des immobilisations, une augmentation de 22 194 \$ des comptes à payer et une augmentation du solde de fonds de 1 153 \$. Au 31 mai 2008, cette modification a eu pour effet d'augmenter les immobilisations de 43 565 \$, les comptes à payer de 34 418 \$ ainsi que les revenus et le solde de fonds des immobilisations de 9 147 \$.

Le tableau suivant présente l'impact de ces modifications comptables sur chacune des catégories d'immobilisations.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 3 - REDRESSEMENT (suite)

#### Amortissement des immobilisations (suite)

	<b>Coût au 31 mai 2008</b>	<b>Redressement</b>	<b>Coût redressé</b>
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 526 709 \$	-	2 526 709 \$
Aménagements de terrains	4 642 690	-	4 642 690
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	183 101 821	(805 680)	182 296 141
Améliorations majeures aux bâtiments	19 058 607	68 640	19 127 247
Améliorations locatives	827 077	-	827 077
Matériel et équipement			
Équipement informatique	5 450 328	(2 069 248)	3 381 080
Équipement de communication multimedia	-	644 383	644 383
Mobilier et équipement de bureau	1 643 190	266 879	1 910 069
Autre équipement	-	1 705 386	1 705 386
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	79 115 712	2 020 271	81 135 983
Équipement en cours d'installation	1 956 956	-	1 956 956
Documents de bibliothèque	14 853 138	(9 860 071)	4 993 067
Matériel roulant	399 495	18 785	418 280
Développement informatique	832 254	137 095	969 349
Logiciels, autres que les versions initiales	1 854 651	(151 821)	1 702 830
Œuvres d'art	171 450	283 508	454 958
	<b>316 434 078 \$</b>	<b>(7 741 873) \$</b>	<b>308 692 205 \$</b>

	<b>Amortissement cumulé au 31 mai 2008</b>	<b>Redressement</b>	<b>Amortissement cumulé redressé</b>
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	-	-	-
Aménagements de terrains	3 588 984	(95 153)	3 493 831
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	21 522 953	2 560 765	24 083 718
Améliorations majeures aux bâtiments	1 645 204	979 284	2 624 488
Améliorations locatives	660 726	(41 587)	619 139
Matériel et équipement			
Équipement informatique	3 319 741	(1 577 702)	1 742 039
Équipement de communication multimedia	-	482 992	482 992
Mobilier et équipement de bureau	962 326	72 331	1 034 657
Autre équipement	-	363 753	363 753
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	37 210 602	(7 628 847)	29 581 755
Équipement en cours d'installation	-	-	-
Documents de bibliothèque	4 982 011	(1 142 271)	3 839 740
Matériel roulant	311 317	(21 182)	290 135
Développement informatique	308 064	(13 044)	295 020
Logiciels, autres que les versions initiales	1 071 881	135 048	1 206 929
Œuvres d'art	-	10 340	10 340
	<b>75 583 809 \$</b>	<b>(5 915 273) \$</b>	<b>69 668 536 \$</b>

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec publié par le MELS.

Les différences entre les recommandations du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont :

- i) La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs.
- ii) Les acquisitions d'immobilisations acquises à même les revenus du fonds de fonctionnement et du fonds avec restriction sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.
- iii) Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de dépenses dans le fonds de fonctionnement et à titre de revenus dans le fonds des immobilisations.
- iv) Les redressements s'appliquant aux exercices antérieurs sont comptabilisés au solde de fonds du fonds correspondant. Les chiffres de l'exercice antérieur fournis pour fins de comparaison ne sont pas redressés. Toutefois, la direction de l'INRS, en conformité avec les instructions données par l'Université du Québec, a choisi de ne pas se conformer à cette directive et a plutôt comptabilisé le redressement décrit à la note 3 selon les dispositions du chapitre 1506 « Modifications comptables » du Manuel de l'ICCA.

En l'absence de directives du MELS, l'INRS se conforme aux normes comptables recommandées par l'ICCA et, plus particulièrement, celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les principales conventions comptables telles qu'utilisées par l'Université du Québec et ses unités constituantes sont les suivantes :

#### a) **Comptabilité par fonds**

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- iii) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement;
- iv) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### a) Comptabilité par fonds (suite)

Les conditions d'utilisation des revenus d'intérêts générés par le capital avec restriction sont les suivantes :

##### Chaire Cyrille-Duquet

Seuls les revenus générés par le capital sont disponibles pour la recherche sur les télécommunications.

##### Chaire INRS-Urbanisation-Culture-Société

L'INRS-Urbanisation-Culture-Société dispose de la Chaire Fernand-Dumont et de l'Observatoire sur les jeunes et la société, dont seuls les revenus générés par le capital seront disponibles pour la recherche sur la culture. De plus, pour la Chaire Fernand-Dumont, les dons doivent être conservés pendant au moins dix ans. En ce qui concerne le solde résiduel du fonds de l'ex-IQRC, les revenus générés par le capital seront disponibles pour la recherche sur la culture lorsque le solde du fonds aura atteint 1 000 000 \$; au 31 mai 2009, le solde du capital est de 34 567 \$.

##### Fonds Lionel-Boulet

Les revenus générés par le capital sont disponibles pour la recherche et le capital peut, exceptionnellement et sous réserve de l'autorisation préalable de l'instance de l'Institut habilitée à cette fin, être utilisé en partie ou en totalité pour financer des projets porteurs nécessitant la mise en place d'infrastructures majeures.

##### Fonds GSK

Dans le cadre d'une entente de résiliation d'un bail avec la Corporation ID Biomédical du Québec faisant affaire sous le nom de GlaxoSmithKline Biologiques Amérique du Nord, cette société a versé une contribution de 1 500 000 \$ au fonds de dotation. Une entente distincte doit être établie pour encadrer l'utilisation de ce capital et des revenus.

#### b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- i) Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement et le fonds avec restriction sont enregistrés aux livres selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour inscrire les apports, conformément aux règles de financement du MELS. Les ajustements sont portés à l'état des résultats dans l'année financière où ils sont définitivement établis;
- ii) Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient;
- iii) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction;

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### b) Comptabilisation des transactions (suite)

- iv) Les engagements pour commandes d'achats de biens et de services non complétées ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers;
- v) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres dépenses répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par l'assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- vi) Aucune provision n'est inscrite aux livres, pour le personnel régulier, pour les vacances, les congés de maladie accumulés et les heures supplémentaires à être compensées par des congés et les coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes;
- vii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations ainsi que les subventions qui y pourvoient sont inscrits à ce fonds.

#### c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'INRS reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimedia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Équipements médicaux spécialisés	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### d) Autres actifs

Un des autres actifs, représenté par le droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante (RISQ), tel que décrit à la note 11, est amorti en fonction de la durée restante de la convention intervenue entre les parties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans.

#### e) Régime de retraite

Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de la comptabilité de caisse.

#### f) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

#### g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

#### h) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'INRS.

##### Classification

Encaisse et placements temporaires	Détenus à des fins de transaction
Placements de portefeuille et placements dans des sociétés satellites	Disponibles à la vente
Comptes à recevoir, réclamations et subventions à recevoir	Prêts et créances
Emprunt bancaire, comptes à payer et frais courus et dette à long terme	Autres passifs

##### Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

##### Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur au cours acheteur.

Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les gains réalisés ou les pertes sont constatés dans les revenus au poste « Placements et dotations ».

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans les revenus de placements et dotations.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### h) Instruments financiers (suite)

##### Disponibles à la vente (suite)

Ces actifs financiers font l'objet de test de dépréciation et, lorsqu'il existe une indication de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme durable, une perte est constatée à l'état des résultats de l'exercice. Une fois qu'une moins-value est imputée aux résultats, elle n'est pas renversée. Aux fins de l'examen des titres, l'INRS tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui pourraient indiquer une baisse durable de la juste valeur, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur.

##### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Dérivés

Les instruments financiers dérivés qui sont détenus aux fins de négociation ou de spéculation ou qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, sont constatés dans le bilan et évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les autres frais de l'exercice.

##### Informations à fournir et présentation

L'INRS a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'INRS pour l'exercice terminé le 31 mai 2009. L'INRS continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

#### i) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'INRS constate le passif correspondant aux obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations et qui découlent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur, ou de l'exploitation normale des immobilisations. L'INRS constate initialement la juste valeur du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible d'en faire une estimation raisonnable. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement dû à l'écoulement du temps, à la révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale. L'accroissement du passif à sa juste valeur pour refléter le changement dû à l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats.

#### j) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux cours au change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens en vigueur durant l'exercice sauf pour l'amortissement qui est converti aux cours du change historiques. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 5 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont composés de dépôts à terme remboursables en tout temps et portent intérêt à des taux de 0,40 % et 1,02 % échéant au plus tard le 14 mai 2010.

### 6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend :

- a) un montant de 4 890 100 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- b) une subvention de 215 600 \$ correspondant à la quote-part du manque à gagner par l'INRS à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées en 2003-2004 par le MELS;
- c) une subvention de 33 400 \$ relativement au chantier #5 de la mobilité internationale;
- d) une subvention de 302 000 \$ relativement au réinvestissement relié à l'enseignement.

### 7 - PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS SATELLITES

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
<u>Fonds des immobilisations</u>		
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation :		
Société satellite <sup>(1)</sup>		
Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C.		
2 550 000 parts, soit une participation de 33 %	2 550 000 \$	2 550 000 \$
Quote-part dans les pertes	(1 981 092)	(1 269 498)
	<b>568 908</b>	1 280 502
9110-5228 Québec inc., société agissant à titre de commandité du Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C.		
255 actions ordinaires, soit une participation de 33 %	255	255
	<b>569 163</b>	1 280 757
Placement – Les Résidences Sainte-Hélène <sup>(2)</sup>	<b>337 500</b>	337 500
	<b>906 663 \$</b>	1 618 257 \$

(1) Les placements dans des sociétés satellites sont présentés à la valeur de consolidation selon les états financiers de ces sociétés au 31 décembre précédent.

(2) L'INRS possède 75 % des droits, titres et intérêts en vertu d'une emphytéose. Parallèlement, l'INRS s'est engagé à assumer les dépenses annuelles ainsi que le remboursement de capital et intérêts de l'emprunt contracté par l'Université du Québec.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 8 - PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

#### Fonds des immobilisations

	2009			2008	
	Coût	Pertes latentes	Gains latents	Valeur comptable (juste valeur)	Valeur comptable (juste valeur)
Corporation technologique BioEnvelop 2 099 000 actions de catégorie A	112 114 \$	(112 113) \$	- \$	1 \$	1 \$
Biophage Pharma Inc. 117 161 actions ordinaires	60 000	(59 999)	-	1	1
Technologie Biolactis inc. 3 972 actions ordinaires de catégorie A	1	-	-	1	1
	172 115 \$	(172 112) \$	- \$	3 \$	3 \$

#### Fonds de dotation

	2009			
	Coût amorti	Pertes latentes	Gains latents	Valeur comptable (juste valeur)
Marché monétaire, bons du Trésor et acceptations bancaires	290 800 \$	- \$	39 \$	290 839 \$
Obligations <sup>(1)</sup>	2 792 720	(9 183)	28 923	2 812 460
Actions canadiennes	1 788 073	(69 218)	145 539	1 864 394
Fonds d'actions internationales	642 354	(226 415)	-	415 939
	5 513 947 \$	(304 816) \$	174 501 \$	5 383 632 \$

	2008			
	Coût amorti	Pertes latentes	Gains latents	Valeur comptable (juste valeur)
Marché monétaire, bons du Trésor et acceptations bancaires	387 095 \$	- \$	1 472 \$	388 567 \$
Obligations	2 774 867	(19 118)	25 647	2 781 396
Actions canadiennes	1 534 842	(51 653)	259 543	1 742 732
Fonds d'actions internationales	795 997	(77 770)	-	718 227
	5 492 801 \$	(148 541) \$	286 662 \$	5 630 922 \$

- (1) Au 31 mai 2009, l'INRS détenait une obligation de l'Université du Québec d'un coût amorti de 93 133 \$ et ayant une valeur de marché de 89 010 \$.

# Institut national de la recherche scientifique

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 9 - IMMOBILISATIONS

	Coût	2 0 0 9 Amortissement cumulé	Coût non amorti
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 526 709 \$	- \$	2 526 709 \$
Aménagements de terrains	4 654 934	3 715 795	939 139
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	182 796 255	27 727 082	155 069 173
Améliorations majeures aux bâtiments	20 991 370	3 335 709	17 655 661
Améliorations locatives	827 077	702 314	124 763
Matériel et équipement			
Équipement informatique	4 261 235	2 765 527	1 495 708
Équipement de communication multimedia	289 969	165 072	124 897
Mobilier et équipement de bureau	1 801 320	1 145 357	655 963
Autre équipement	1 846 596	543 966	1 302 630
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	86 686 787	35 902 752	50 784 035
Documents de bibliothèque	5 117 812	4 265 006	852 806
Matériel roulant	511 751	352 823	158 928
Développement informatique	846 265	388 630	457 635
Logiciels, autres que les versions initiales	1 639 950	1 257 435	382 515
Œuvres d'art	571 649	17 177	554 472
	<b>315 369 679 \$</b>	<b>82 284 645 \$</b>	<b>233 085 034 \$</b>

	Coût (Redressé)	2 0 0 8 Amortissement cumulé (Redressé)	Coût non amorti (Redressé)
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 526 709 \$	- \$	2 526 709 \$
Aménagements de terrains	4 642 690	3 493 831	1 148 859
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	182 296 141	24 083 718	158 212 423
Améliorations majeures aux bâtiments	19 127 247	2 624 488	16 502 759
Améliorations locatives	827 077	619 139	207 938
Matériel et équipement			
Équipement informatique	3 381 080	1 742 039	1 639 041
Équipement de communication multimedia	644 383	482 992	161 391
Mobilier et équipement de bureau	1 910 069	1 034 657	875 412
Autre équipement	1 705 386	363 753	1 341 633
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	81 135 983	29 581 755	51 554 228
Équipement en cours d'installation	1 956 956	-	1 956 956
Documents de bibliothèque	4 993 067	3 839 740	1 153 327
Matériel roulant	418 280	290 135	128 145
Développement informatique	902 436	295 020	607 416
Logiciels, autres que les versions initiales	1 769 743	1 206 929	562 814
Œuvres d'art	454 958	10 340	444 618
	<b>308 692 205 \$</b>	<b>69 668 536 \$</b>	<b>239 023 669 \$</b>

Au cours de l'exercice, l'INRS a procédé à la radiation d'immobilisations dont le coût et l'amortissement cumulé étaient de 2 752 475 \$.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 10 - IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

L'INRS a procédé à la mise en vente d'immeubles par suite de la décision de relocaliser toutes les activités sur le Campus Laval.

Les immeubles se présentent comme suit :

	Valeur comptable initiale (Redressé)	Perte sur dévaluation 2007 (Redressé)	Perte sur dévaluation 2008	Juste valeur 2009	Juste valeur 2008
Bâtiment (245, boul. Hymus, Pointe-Claire)	4 031 999 \$	1 031 999 \$	300 000 \$	2 700 000 \$	2 700 000 \$
Bâtiment (560, boul. Cartier, Laval)	907 503	-	-	907 503	907 503
	<b>4 939 502 \$</b>	<b>1 031 999 \$</b>	<b>300 000 \$</b>	<b>3 607 503 \$</b>	<b>3 607 503 \$</b>

### 11 - AUTRES ACTIFS

	2009	2008
Brevets - 120 brevets (118 en 2008)	120 \$	118 \$
Droit d'utilisation de réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc., au coût amorti (1)	578 945	631 577
	<b>579 065 \$</b>	<b>631 695 \$</b>

(1) Le droit d'utilisation prend fin en 2020, soit dans 11 ans.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

### 12 - EMPRUNT À COURT TERME ET DETTE À LONG TERME

#### a) Emprunt à court terme

L'INRS dispose d'une marge de crédit pour son fonctionnement d'un montant maximal autorisé de 8 500 000 \$. De plus, l'INRS dispose d'une marge de crédit d'un montant maximal autorisé de 35 000 000 \$ destinée à financer temporairement ses investissements.

Ces marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel de l'institution financière et sont dûment autorisées par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

#### b) Dette à long terme

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
Emprunt, au taux semi-annuel de 0,76 %, garanti par une hypothèque immobilière, sur le stationnement de l'Édifice Québec, remboursable par des versements mensuels de 21 597 \$, échéant le 29 août 2009	<b>4 692 574 \$</b>	4 847 946 \$
Portion à court terme	<b>4 692 574</b>	4 847 946
	<b>- \$</b>	- \$

### 13 - RÉGIME DE RETRAITE

L'INRS participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec dont le nombre de participants actifs est de 8 028 (7 949 en 2008) dont 590 (585 en 2008) pour l'INRS. Au 31 décembre 2008, les résultats de l'estimation de l'évaluation actuarielle effectuée par Mercer, montrent un déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation s'élevant à 479 388 000 \$, donnant ainsi un taux de capitalisation de 92 %.

La dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007 effectuée par Mercer montrait un surplus actuariel de 118 575 000 \$, donnant ainsi un taux de capitalisation de 105,5 %.

La contribution versée par l'INRS au régime de retraite en 2009 s'élève à 3 042 213 \$ (3 052 776 \$ en 2008).

# Institut national de la recherche scientifique

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 14 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

#### a) Fondation Armand-Frappier

L'INRS détient un intérêt économique dans la Fondation Armand-Frappier. En effet, cet organisme recueille des fonds et utilise ses ressources à des fins principalement éducationnelles et philanthropiques, dans le cadre du programme de développement et d'avancement de la recherche et de l'enseignement supérieur poursuivi par l'INRS-Institut Armand-Frappier. Les états financiers de la Fondation sont annexés aux présents états financiers.

Au cours de l'exercice, l'INRS a fait pour 150 471 \$ d'achats et 530 198 \$ de ventes avec la Fondation.

#### b) Centre de développement des biotechnologies de Laval s.e.c. et 9110-5528 Québec inc. (CDBL)

Depuis le début des opérations du CDBL, l'INRS détient une participation de 33 ⅓ % dans la société et agit à titre de fournisseur de vapeur, d'eau refroidie et d'énergie par le biais de sa centrale énergétique située à Laval. L'INRS a réalisé des ventes de 663 167 \$, le solde résiduel à recevoir est de 596 409 \$ net d'une provision pour créances douteuses de 1 160 308 \$.

#### c) Centre d'interprétation des Biosciences Armand-Frappier (CIBAF)

L'INRS détient un intérêt économique dans le centre d'interprétation des Biosciences Armand-Frappier CIBAF. Au cours de l'exercice, l'INRS n'a reçu aucune somme du CIBAF et a radié un compte à recevoir de 71 970 \$.

### 15 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

#### 1) Engagements

##### a) Commandes non complétées pour les achats de biens et de service:

Les engagements, tels que spécifiés à la note 4, non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services assumés par l'INRS se détaillent comme suit :

	<u>2 0 0 9</u>	<u>2 0 0 8</u>
Fonds de fonctionnement	<b>537 595 \$</b>	1 119 984 \$
Fonds avec restriction	<b>3 941 328</b>	6 400 704
Fonds des immobilisations	<b>280 073</b>	1 668 557
	<b>4 758 996 \$</b>	9 189 245 \$

---

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 15 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

#### 1) Engagements (suite)

##### b) Vacances, congés de maladie et heures supplémentaires

Les engagements, non inscrits aux livres pour le personnel régulier non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires devant être compensés par des congés, représentent au 31 mai 2009 un montant de 5 027 483 \$ (5 216 419 \$ en 2008). De ce montant, 60 884 \$ provient de congés de maladie accumulés à l'ex-IQRC et de ceux monnayables au 31 mai 1976 de l'INRS et de l'ex-IAF.

##### c) Baux

###### Location de locaux

L'INRS s'est engagé, d'après des contrats de location échéant en 2009 et 2014, à verser une somme totale de 5 254 907 \$ pour ses locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2010	2011	2012	2013	2014
931 964 \$	928 295 \$	936 653 \$	945 060 \$	953 616 \$

###### Location de véhicules

L'INRS s'est engagé, d'après des contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en 2012, à verser une somme totale de 55 285 \$ pour ses véhicules. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'établissent comme suit :

2010	2011	2012
32 100 \$	17 097 \$	6 088 \$

##### d) Lettres de garantie

Au 31 mai 2009, l'INRS s'est engagé, par l'entremise de lettres de garantie, à faire l'acquisition de biens et services pour un total de 48 735 \$.

#### 2) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'INRS est partie à diverses réclamations. Bien que l'issue de ces diverses réclamations en cours au 31 mai 2009 ne puisse être déterminée avec certitude, l'INRS est d'avis que leur dénouement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie.

## Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 mai 2009

---

### 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'INRS consent du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. L'INRS minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients.

#### Risque de taux d'intérêt

L'INRS est assujettie au risque de taux d'intérêt du fait que son emprunt à court terme porte intérêt à un taux variable.

#### Juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux que l'INRS estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts similaires. Ainsi, la juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable au 31 mai 2009 puisque, de l'avis de la direction, l'INRS est en mesure d'obtenir un financement équivalant à des conditions similaires.

### 17 - GESTION DU CAPITAL

Le financement des activités de recherche et d'enseignement de l'INRS provient essentiellement des gouvernements et d'organismes subventionnaires qui encadrent l'utilisation des fonds qu'ils confient. L'INRS met en place des procédures en vue de respecter les exigences qui lui sont imposées.

### 18 - VIREMENTS INTERFONDS

#### Réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement d'ajouts d'espaces

Selon la réforme des frais indirects de recherche du MELS, les espaces de recherche doivent être financés à même les produits reçus au titre des frais indirects de recherche. Une somme de 223 690 \$ (1 166 073 \$ au 31 mai 2008) a été provisionnée au cours de l'exercice. Le solde de la réserve se chiffre à 2 548 183 \$ au 31 mai 2009 (2 502 964 \$ en 2008).

### 19 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Direction générale du financement et de l'équipement

**NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université du Québec - INRS**

**NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978008**

## **ÉTAT DE TRAITEMENT**

**2008 - 2009**

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DATE :**

\_\_\_\_\_

**ADMINISTRATEUR :**

\_\_\_\_\_

## Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de  
Institut national de la recherche scientifique

Nous avons vérifié les informations financières apparaissant dans les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus aux pages 1 et 2 de l'état du traitement de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, les informations financières apparaissant dans les relevés des pages 1 et 2 de l'état du traitement donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice terminé le 31 mai 2009 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.


Comptables agréés

Le 31 juillet 2009

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 16162



Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(*)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(†)</sup>	4,00	Le plus élevé	146 130 \$	32 907 \$
		Moyenne	149 659 \$	18 700 \$
		Le moins élevé	146 130 \$	11 650 \$
Personnel de direction des services	8,42	Le plus élevé	113 128 \$	12 811 \$
		Moyenne	110 111 \$	7 733 \$
		Le moins élevé	93 840 \$	757 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(†)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

<sup>(\*)</sup> En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



## Notes complémentaires

Nom de l'Université:	Université du Québec INRS
Numéro de l'Université:	978008
Année financière	2008-2009

### Page 1 de 3

#### Autres éléments du traitement

Les montants représentent la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels et certaines primes au rendement.

### Page 2 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend des allocations professionnelles versées à certains directeurs de centre sur la base du pourcentage des revenus extérieurs obtenus par ceux-ci au moment où ils étaient professeurs selon l'article 27 de la convention des professeurs relative à l'exclusivité d'emploi.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

### Page 3 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés:

La valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés aux directeurs de centre comprend le remboursement de frais reliés aux projets de recherche auxquels participent les directeurs de centre à titre de chercheur.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

De plus, l'environnement multisite de l'INRS fait en sorte que les personnels de direction ont à effectuer fréquemment des déplacements entre les centres qui sont situés dans différents sites de la région de Québec, Montréal, Laval et Varennes.